PLU

CULOZ
GRAND COLOMBIER

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Commune de Culoz

Diagnostic :
Volets environnement et paysage

19 Septembre 2018

ReFleX Environnement

CABINET EMMANUEL ROGER
urbanisme et aménagement
Tél : +33 4 78 79 17 86
Email : roger_emmanuel@yahoo.fr

Place de l'environnement dans le diagnostic

Objectif : Aider à la programmation de l'aménagement du territoire et à la gestion des ressources de manière à satisfaire les besoins économiques, sociaux, paysagers et environnementaux.

Diagnostic de l'environnement (état des lieux de la commune)
afin d'évaluer les éléments en terme de développement durable :

- Utilisation économe de l'espace,
- Réduction des nuisances,
- Maîtrise des besoins de déplacements,
- Préservation de la qualité environnementale de la commune.
- Préservation des ressources,
- Prévention des risques,

Synthèse permettant de déterminer les mesures de préservation et de mise en valeur de l'environnement naturel et humain de la commune à mettre en œuvre dans le cadre du document.

Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Sommaire

Milieu physique

- Situation,
- Topographie,
- Climatologie, qualité de l'air et gaz à effet de serre,
- Géologie, risques naturels,…
- Ressources en eaux (eaux souterraines et eaux de surface).

Milieu naturel

- Protection et inventaires des milieux naturels remarquables,
- Occupation des sols, faune et flore (biodiversité) et habitats (zones humides, …),
- Corridors, fonctionnalités et fragmentation de l'habitat : trame verte et bleue.

Milieu humain

- Gestion des déchets
- Approche du volet énergie
- Infrastructures et nuisances sonores (projets d'infrastructures)
- Déplacement doux (cycles, marches, …) et transports collectifs

Paysage

Synthèse des enjeux et des exigences environnementales

Situation géographique

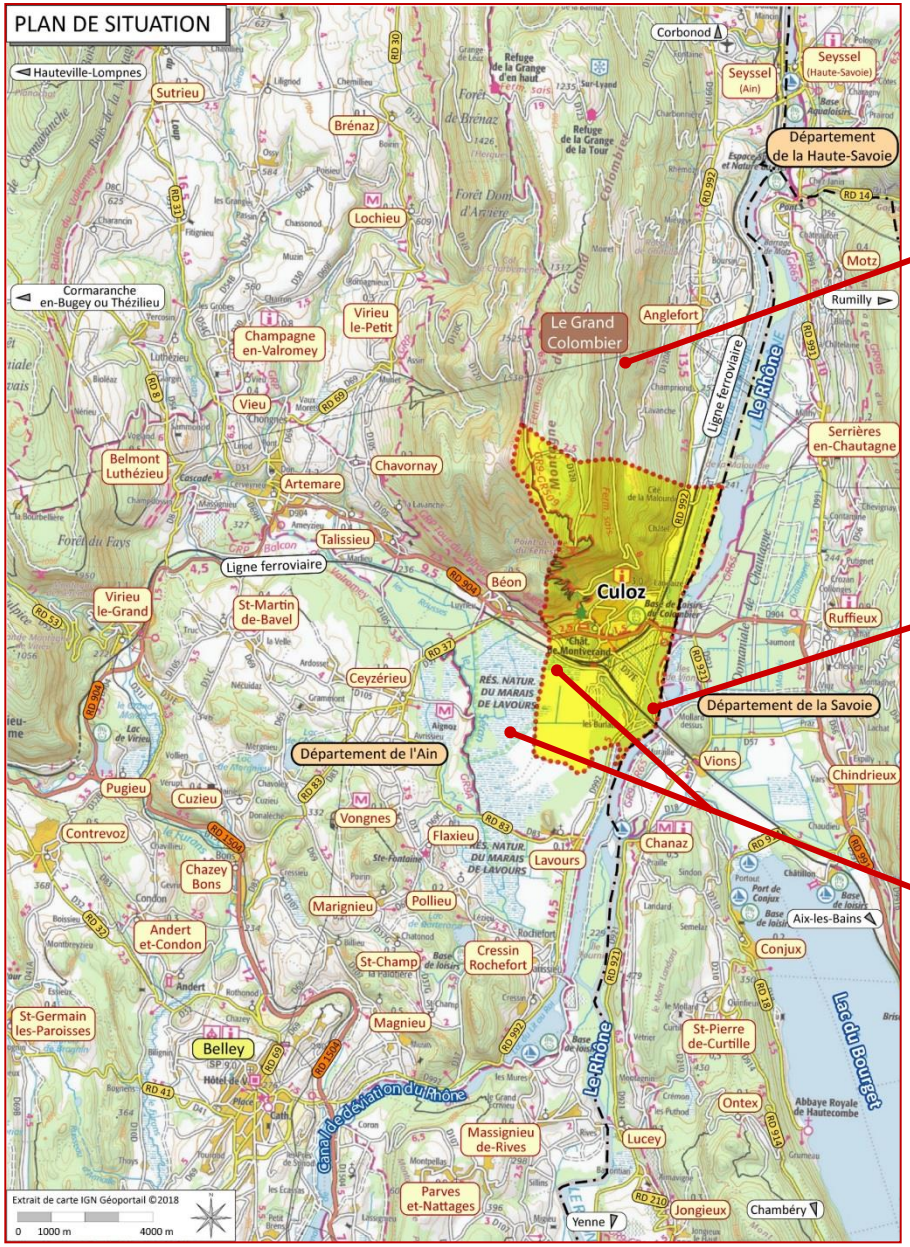

Le Grand Colombier

Le Rhône

Le marais de Lavours

Topographie

Plaine agricole de Culoz et marais de Lavours
depuis le Molard Jugeant

Relief très marqué sur la commune
avec le versant méridional du Grand Colombier

Plateau sur le Grand Colombier
En Davoyard

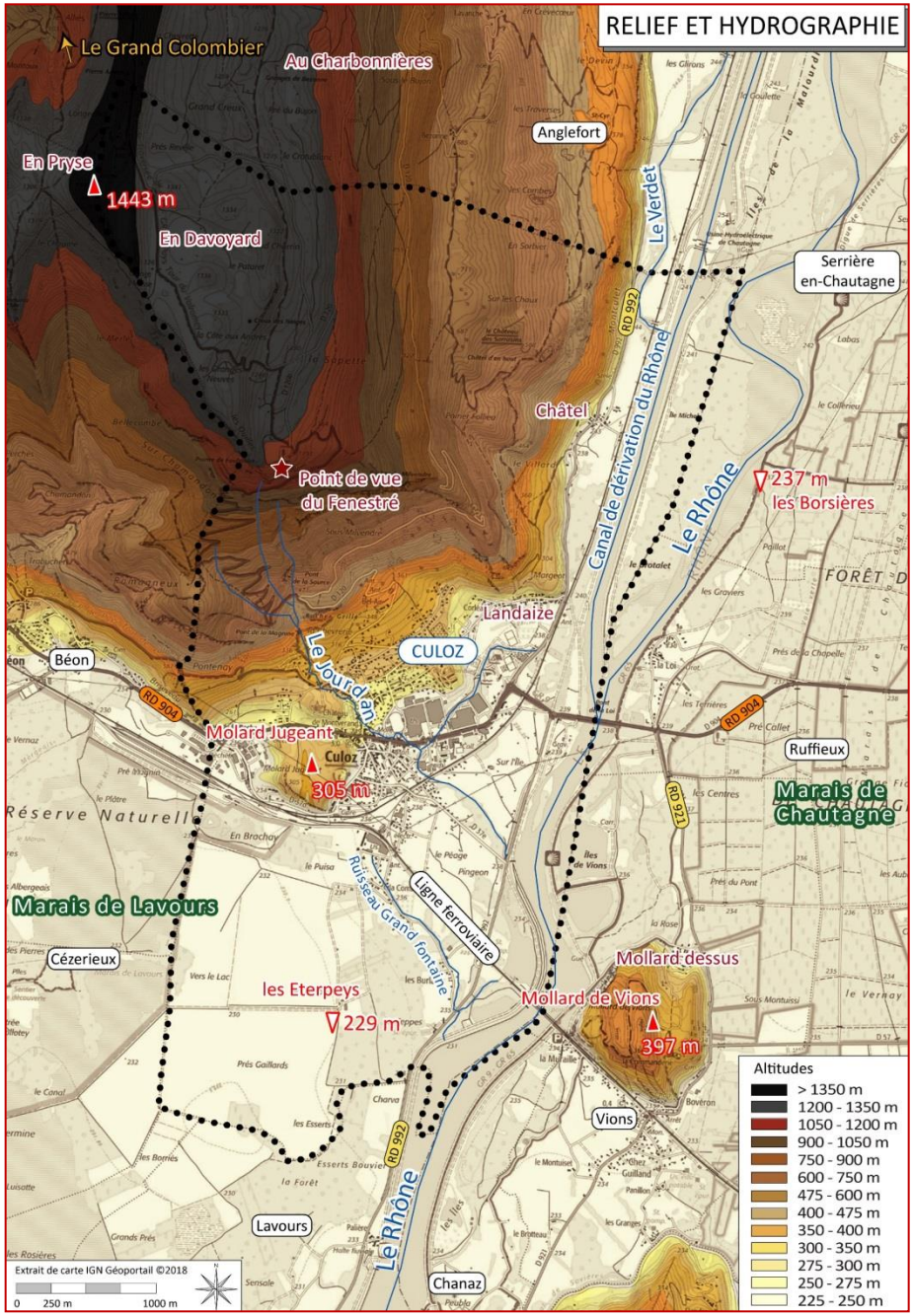

Données météorologiques

Températures moyennes à Chambéry (période 1981 à 2010)

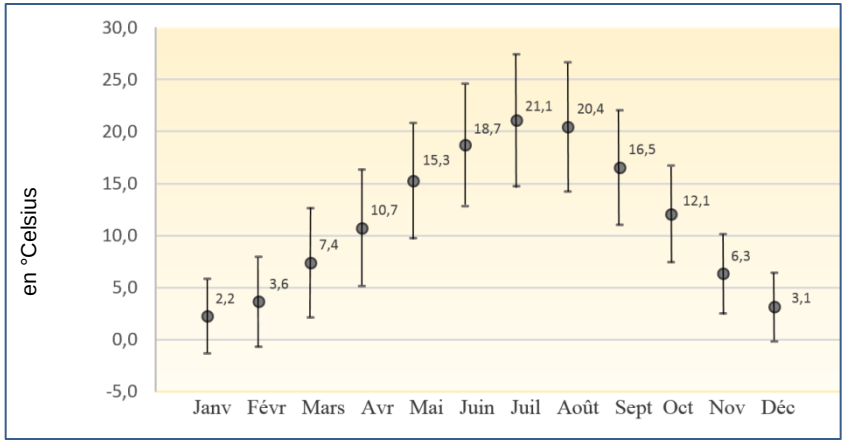

Influence du facteur altitudinale

En Davoyard
Mai 2018

Moyennes mensuelles des hauteurs de précipitations à Chambéry (période 1981 à 2010)

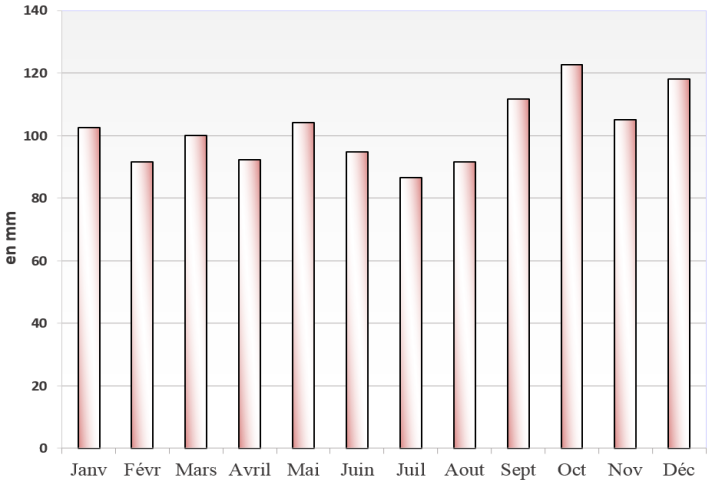

Moyennes annuelles des précipitations

Station de Chambéry : 1221 mm
Station d'Ambérieu-en-Bugey : 1134 mm

Qualité de l’air

- Les articles L. 220-2 et suivants du Code de l'environnement (issus de **la loi sur l’air et l’utilisation rationnelle de l’énergie de décembre 1996)** définissent la pollution atmosphérique et fixent les objectifs à atteindre en terme de qualité de l’air.

- Les polluants mesurés dans le cadre d’impact sur la santé humaine sont principalement :

  Les oxydes d’azote (NOx) émis par les véhicules à essence.

  Les poussières ou particules en suspension **(PM_{10})** proviennent des véhicules diesels, et des industries.

  Les dioxydes de soufre (SO_2) proviennent des industries et des foyers domestiques.

  L’ozone (O_3) résulte de la transformation photochimique des polluants primaires (oxydes d’azote et hydrocarbure), et proviennent du trafic routier.

  Le monoxyde de carbone (CO) est le plus toxique des gaz d’échappement des véhicules essences et reste très stable dans l’atmosphère. Il est également émis par le chauffage résidentiel.

  Les composés organiques volatiles (COv) dont le benzène émis par évaporation lors de l’utilisation ou du stockage des produits pétroliers et lors des combustions incomplètes de matières organiques (gaz d’échappements).

Suivis et mesures de la qualité de l'air

- Une association agréée de surveillance de la qualité de l'air pour la région Rhône-Alpes :
  Atmo Auvergne Rhône-Alpes (depuis le 1er juillet 2016).

- Indice national de la qualité de l'air (ATMO)

La station la plus proche est implantée sur Chambéry (à environ 30 km de distance de Culoz).

Station de Chambéry : l'Indice ATMO pour 2018 (du 01/01 au 30/06) est relativement bon (122 jours sur 181 jours ont un indice « **bon** » voire « **très bon** »). De plus, aucune journée n'a été classé avec un indice « **mauvais** ».

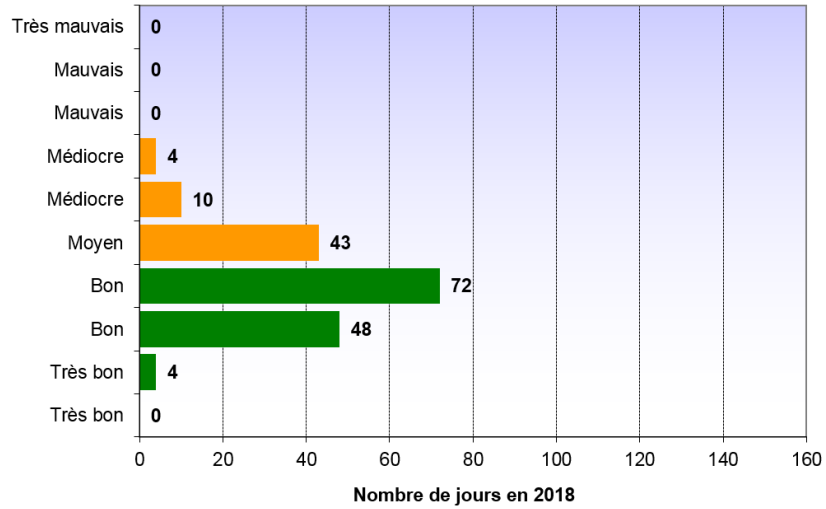

Indice de qualité de l'Air (ATMO) à Chambéry en 2018

Suivis et mesures de la qualité de l'air

Cartes d'exposition à la pollution atmosphérique en 2015

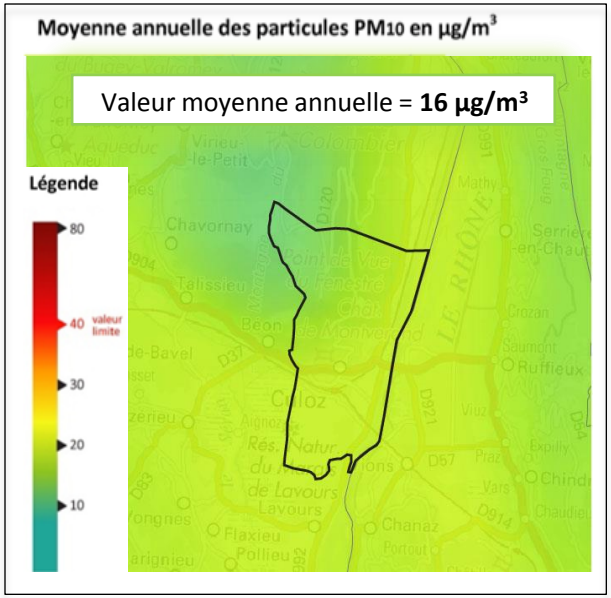

Valeur limite PM10 : moyenne annuelle < 40 µg/m³

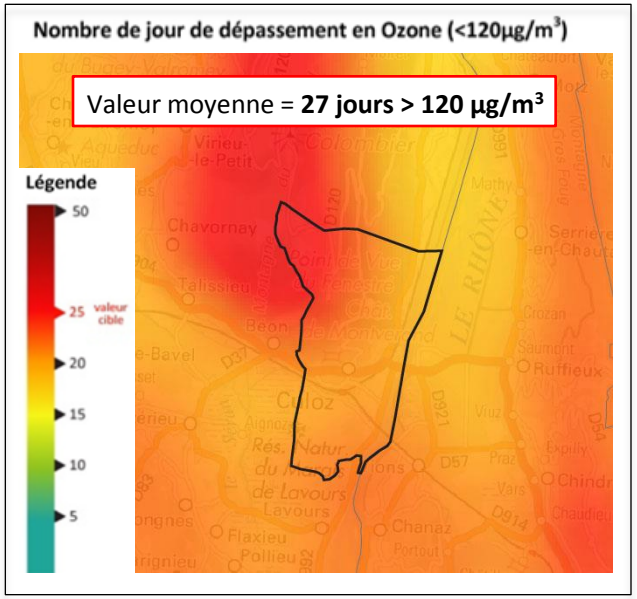

Valeur cible O_3 : 25 jours de dépassement (> 120 µg/m³)

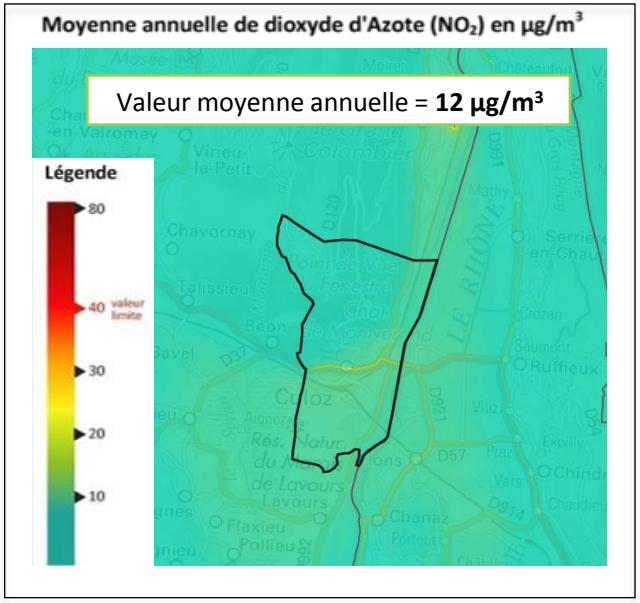

Valeur limite NO_2 : moyenne annuelle < 40 µg/m³

- Les cartes d'expositions montrent pour la commune de Culoz **un dépassement de la valeur cible pour l'ozone (O_3) avec 27 jours > 120 µg/m³.** Aucun dépassement n'a été enregistré pour le dioxyde d'azote (NO_2) et les particules fines (PM10).

Géologie

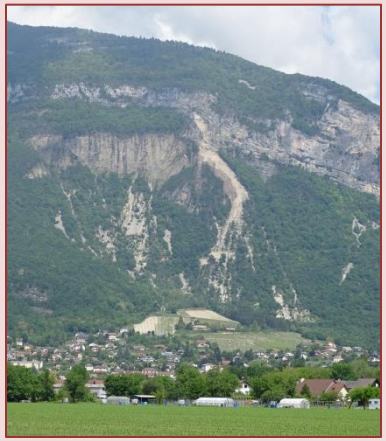

Eboulis sur le versant du Grand Colombier (Mars 2017)

Bloc erratique « la Pierre Levanaz »

Carrière alluvionnaire :

Carrière « GRAVIRHONE » Vion / Culoz
(autorisation en date du 19 juillet 2016 pour 30 ans)

Autorisation de transit sur le site de Culoz en date du 29 juin 2017

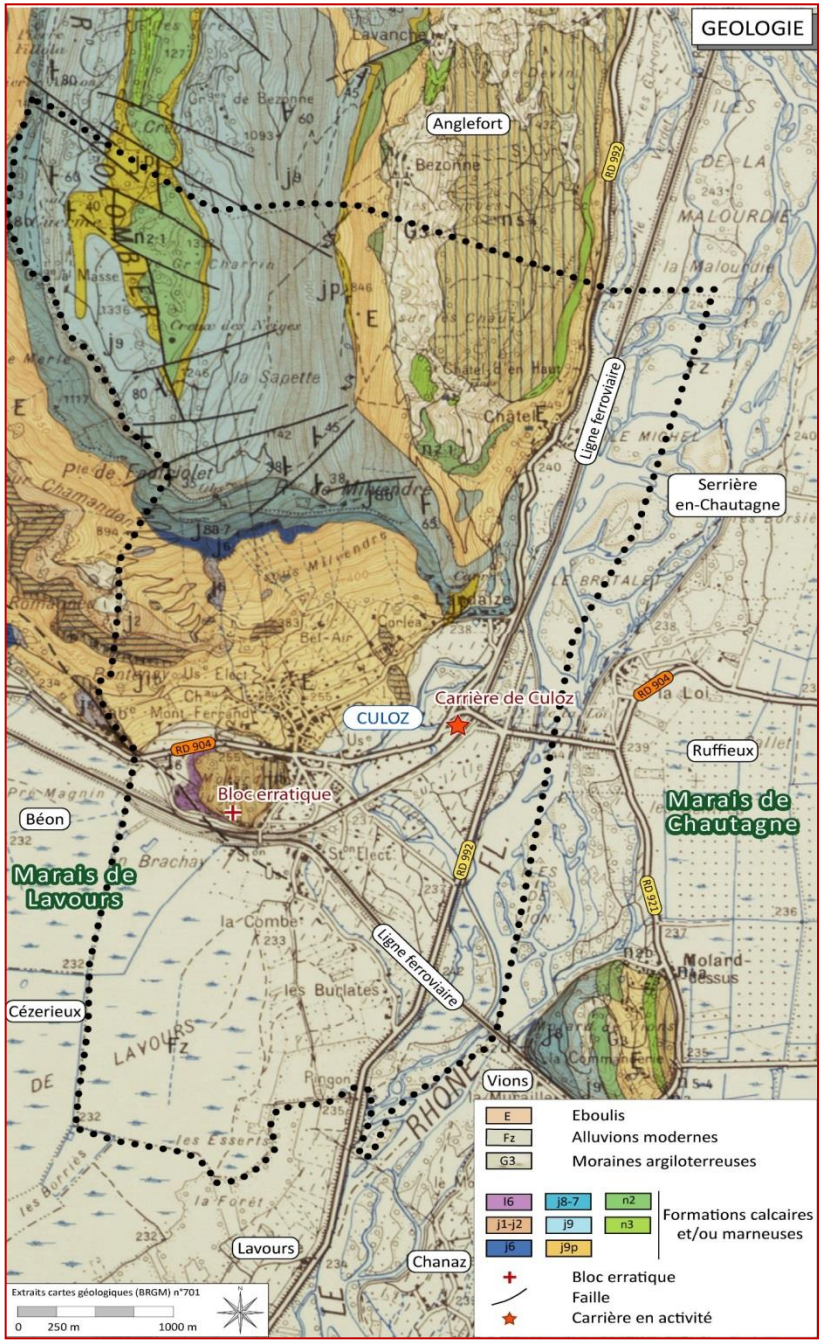

Contrat de rivière du Seran et de ses affluents

Contrat de rivière du Seran et de ses affluents approuvé le 24 janvier 2014 et porté par la communauté de communes du Bugey Sud.

- Contrat pour une durée effective de 5 ans (2014-2018).
- Le territoire d'action regroupe 27 communes dont Culoz
- Les enjeux ont été répartis en cinq volets :
  - Lutte contre la pollution en vue de la restauration de la qualité de l'eau,
  - Restauration du bon état physique des cours d'eau et des milieux aquatiques,
  - Prévention et protection face au risque « inondation »,
  - Gestion quantitative de la ressource,
  - Communication, animation et suivi du contrat de rivière.

Confluence du Jourdan et de la lône

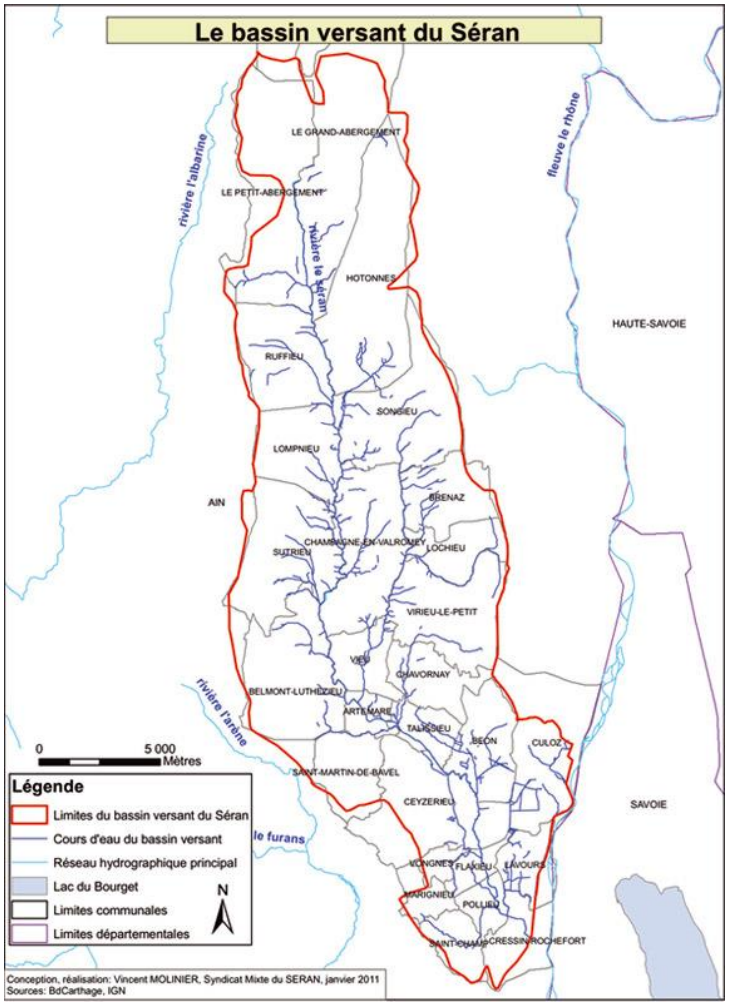

Eaux souterraines et superficielles

Assainissement

- Service d'assainissement collectif organisé en régie communale,
    - Assainissement collectif majoritaire,
    - Réseau unitaire représente 70 %.
- Les eaux usées sont ensuite dirigées vers la station d'épuration avec rhizocompostage des Burlattes (5000 EH). Le hameau de Chatel possède un assainissement par filtre planté de roseaux (50 EH) à l'Est du hameau.
- Travaux de mise aux normes engagés : nécessité d'anticiper les travaux d'un point de vue PLU.

Masses d'eau souterraines :

- Calcaires et marnes jurassiques chaine du Jura et Bugey - Bassin versant Ain et Rhône RD (FRDG114),
- Alluvions marais de Chautagne et Lavours (FRDG330),
- Formations variées de l'Avant-Pays savoyard dans bassin versant du Rhône (FRDG511)

Identifiées au SDAGE comme des **masses d'eau stratégiques pour l'alimentation en eau potable**.

Nitrates :

La commune n'est pas inscrite en tant que zone vulnérable aux nitrates (arrêté du 21/02/2017).

Eaux souterraines et superficielles

Eau potable :

- Gestion de l'eau potable organisée en régie communale,
- La commune est alimentée par le captage du puits de Culoz (Patte d'Oie) installé sur son territoire (DUP en date du 28 août 1995),
- Le captage de la source du Colombier également implanté sur Culoz (captage de secours).

Dispositifs de maintien des véhicules sur la chaussée (RD 992) dans la traversée des périmètres de protection du captage

Dépôts de déchets verts

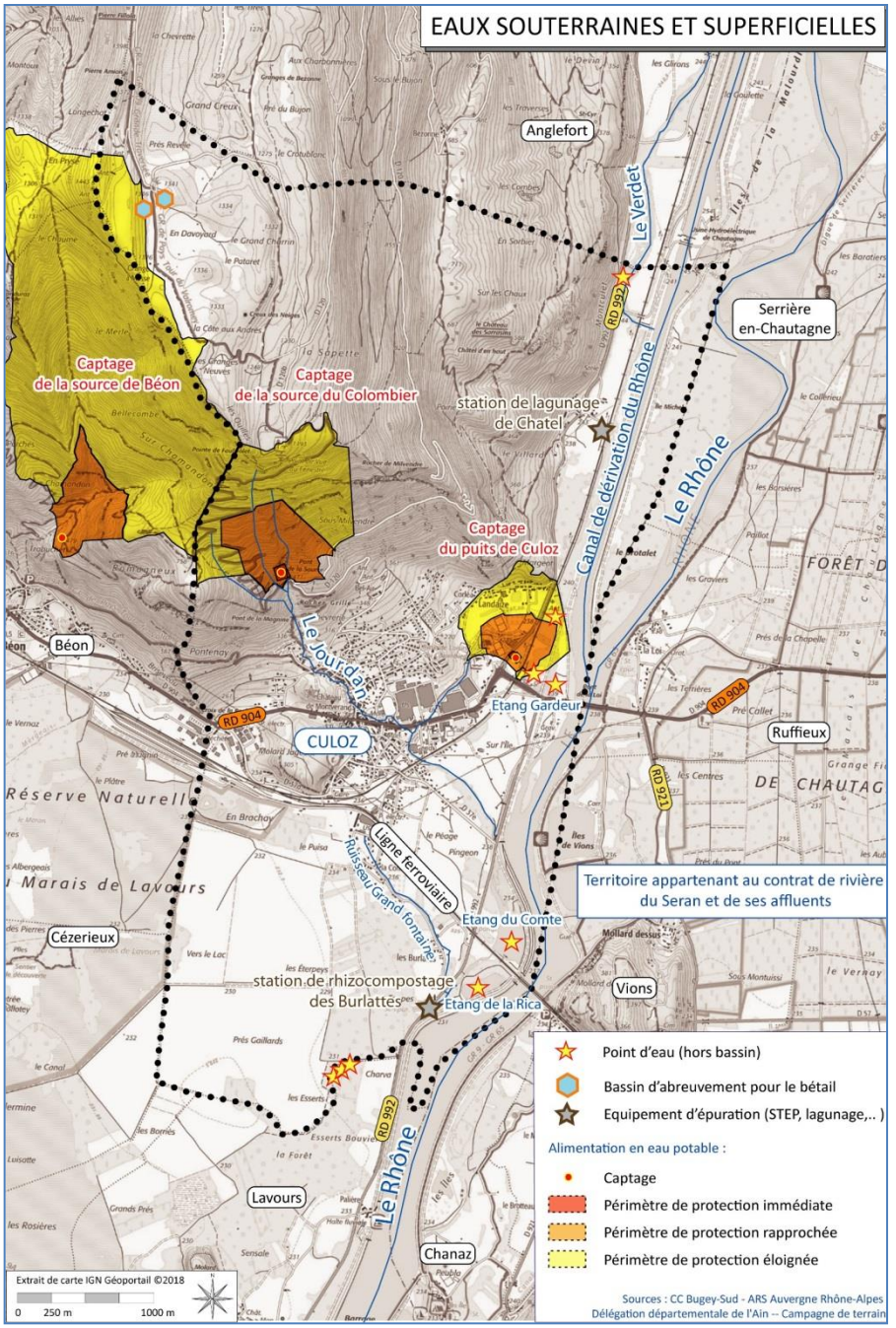

Les eaux superficielles et souterraines

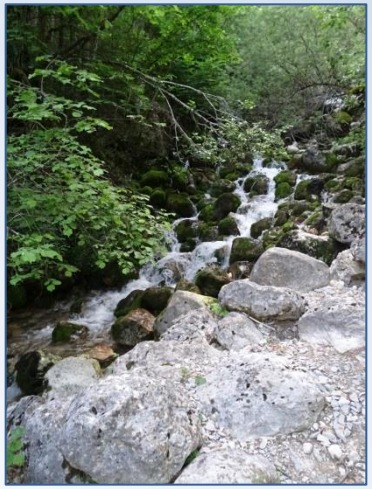

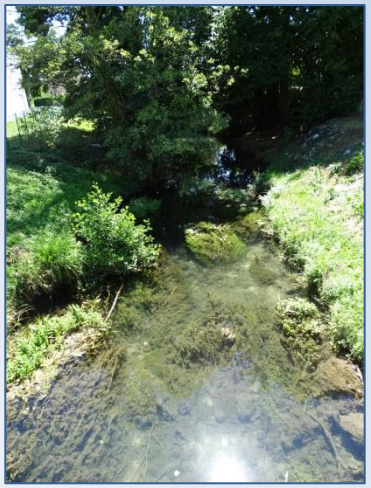

Le Jourdan

La Lône

Le Rhône

Captage du puits de Culoz

Station d’épuration des Burlattes

Bassin sur le Grand Colombier

Les risques majeurs

Au Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de l'Ain mis à jour en mars 2016, la commune de Culoz est concernée par :

- Le risque de mouvement de terrain, chutes de blocs et cavités souterraines :
  - aléa faible à fort de mouvement de terrain et chute de blocs sur les secteurs de pentes,
  - la présence de 14 cavités souterraines potentiellement dangereuses (affaissement ou effondrement) – source Géorisques - 2018.

Etude de risque réalisée suite à l'éboulement qui s'est produit depuis la falaise de Milvendre le 9 mars 2017.

- Sensibilité au risque d'inondation
  - aléa faible à fort sur la plaine de Culoz,
  - risque lié à la rupture du barrage de Génissiat.

- Le retrait-gonflement d'argile :
  - aléa faible à moyen.

Bloc sur les vignes de Bel Air
suite à l'éboulement d'une partie
de la falaise de Milvendre le 9 mars 2017

Risque d’inondation et mouvement de terrain

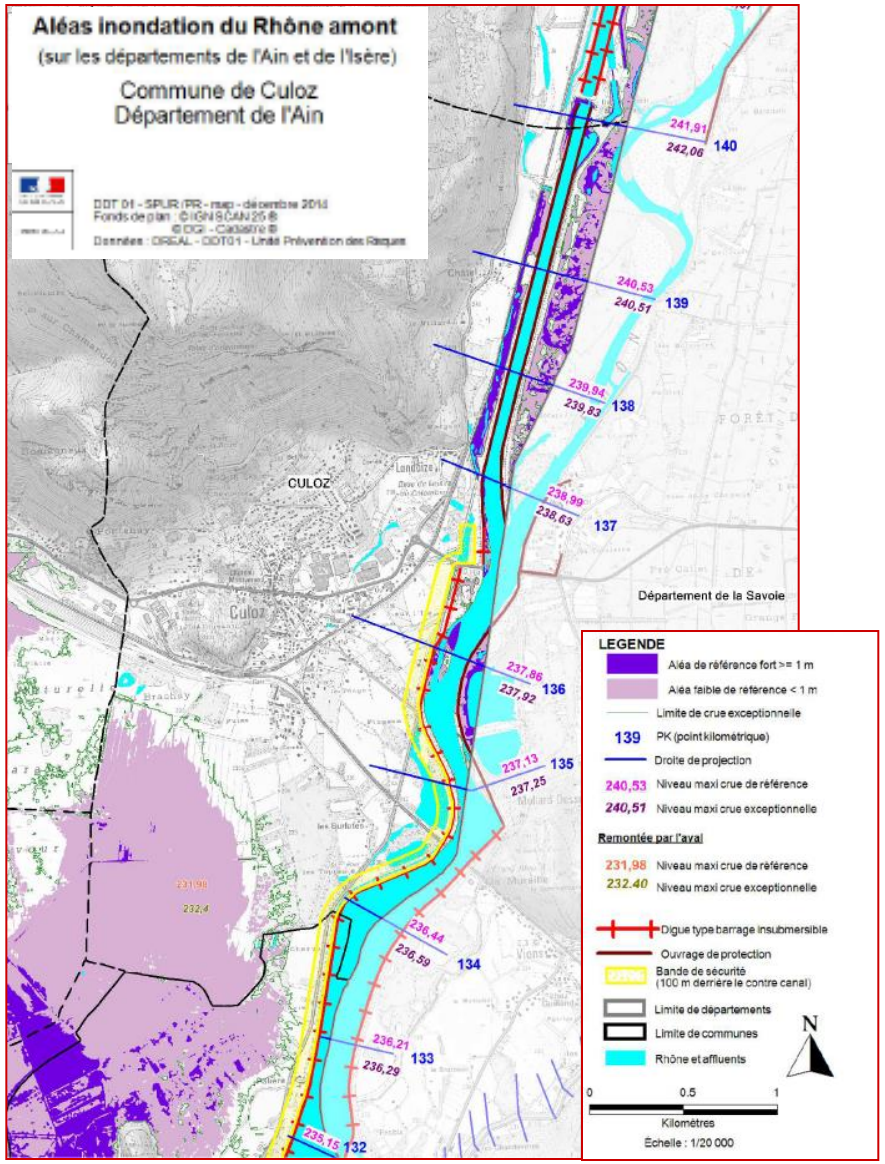

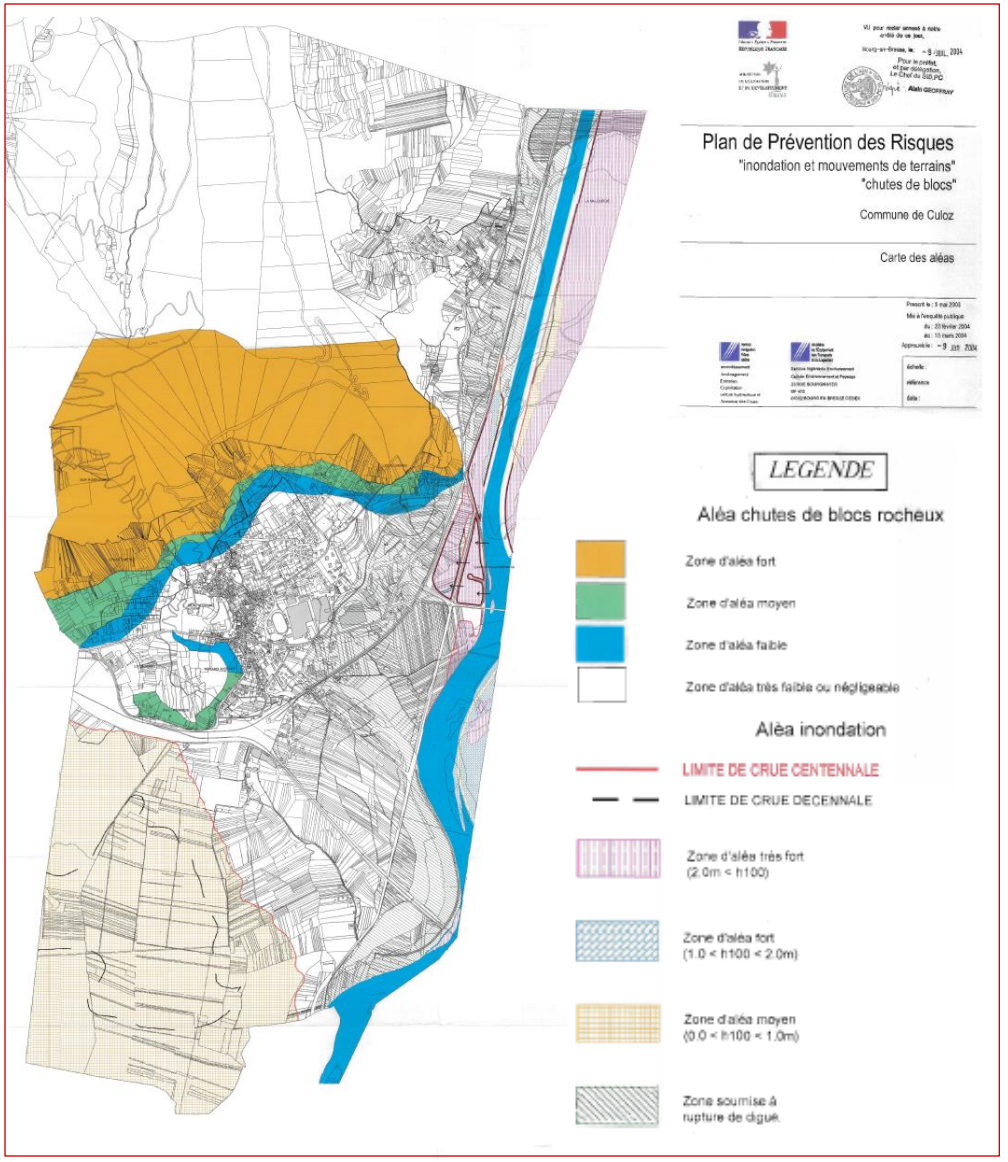

Etude de risque de chutes de blocs

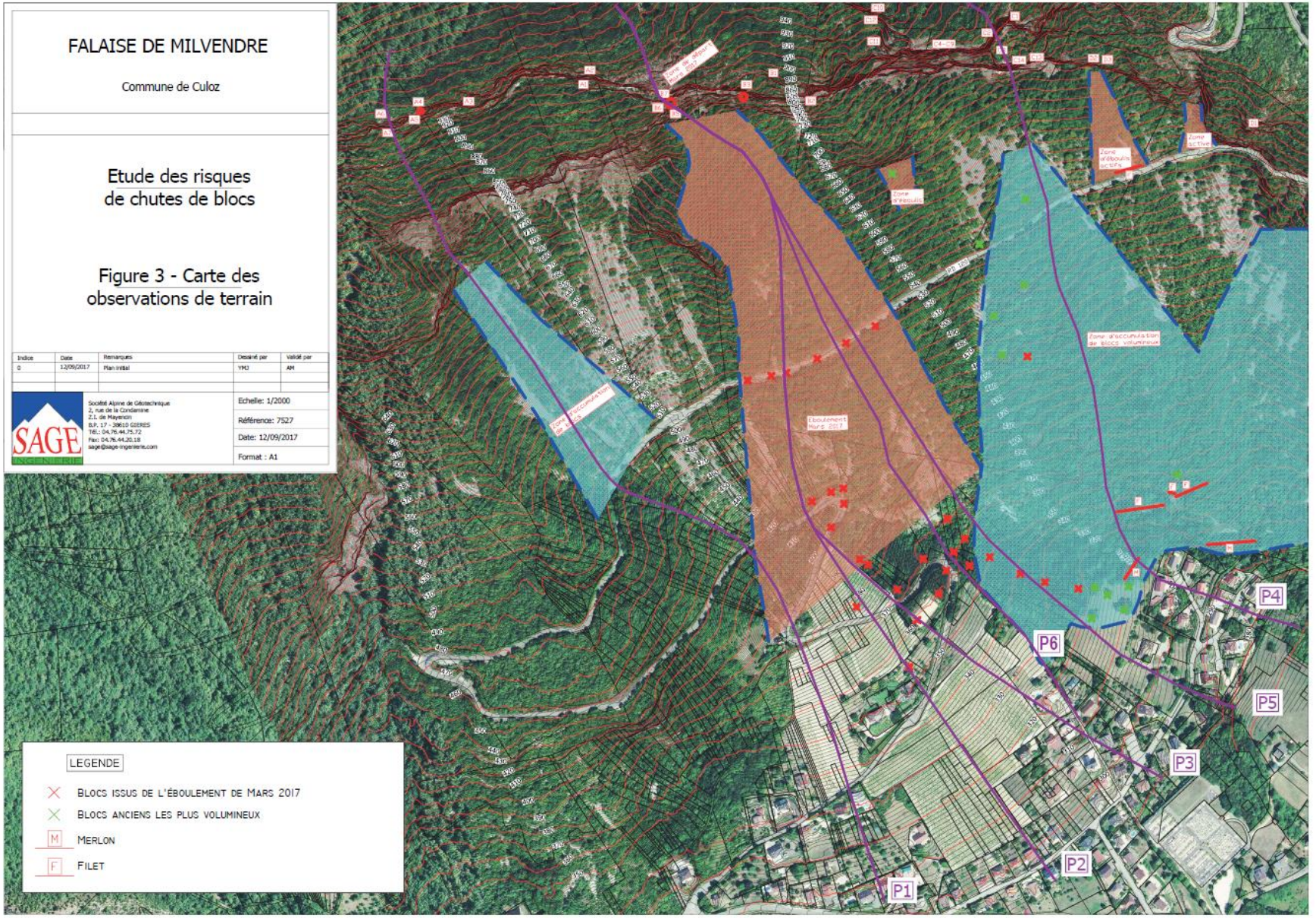

Aléa retrait-gonflement des argiles

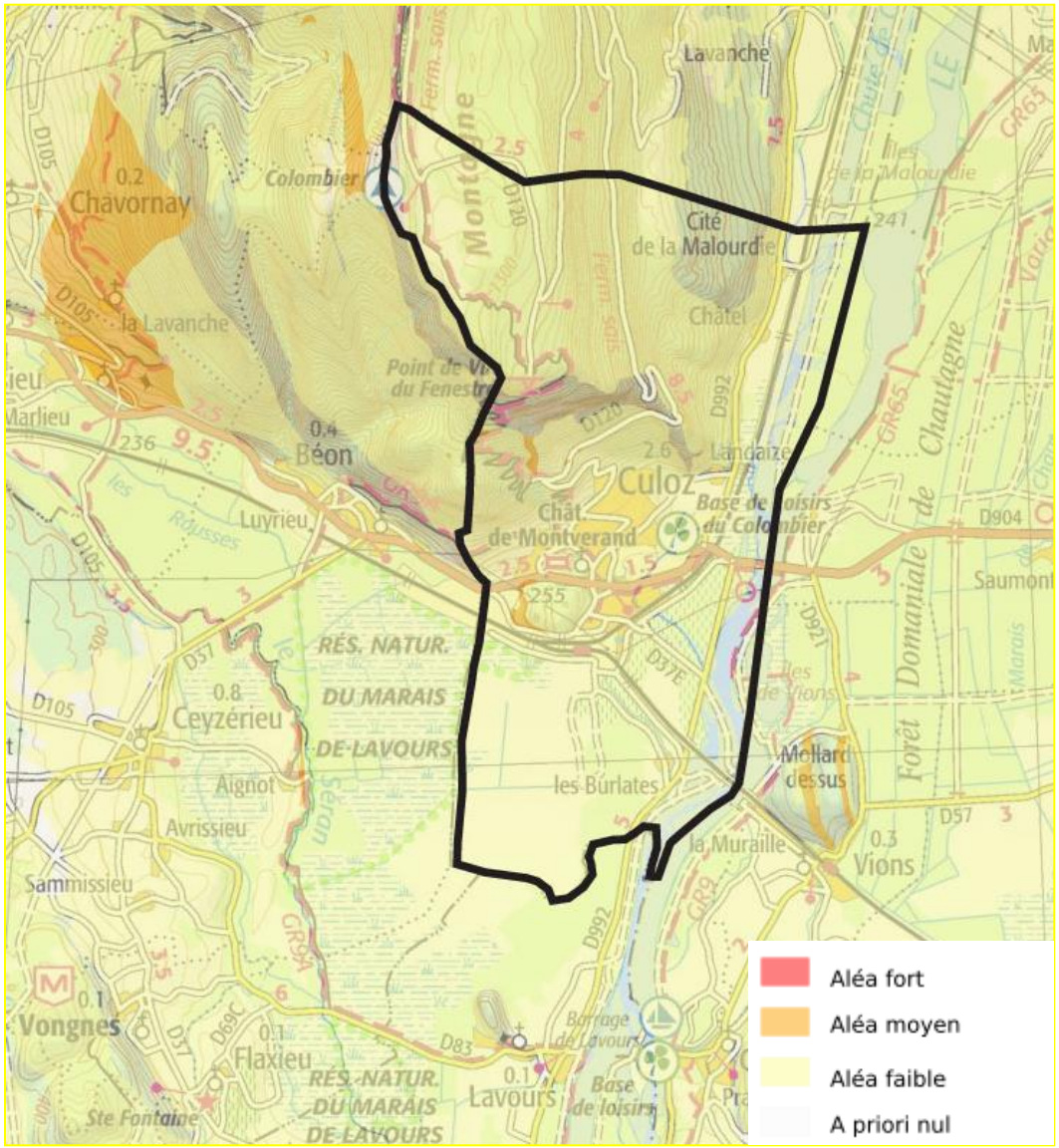

Source : BRGM – octobre 2009

Les risques majeurs

➢ Le risque sismique :

- zone de sismicité 3 modérée : application de règles de construction parasismique justifiée pour les bâtiments des catégories d'importance II, III et IV.

Risque sismique (mai 2011) - 5 zones :

zone de sismicité 5 :	"forte"
zone de sismicité 4 :	"moyenne"
zone de sismicité 3 :	"modérée"
zone de sismicité 2 :	"faible"
zone de sismicité 1 :	"très faible"

Catégorie d'importance	Types de bâtiments
I	Bâtiment sans aucune activité humaine de longue durée
II	Habitations individuelles, établissements publics, commerciaux ou industriels recevant moins de 300 personnes, habitations collectives de moins de 28 mètres de haut…
III	Etablissements publics recevant plus de 300 personnes, habitations collectives de plus de 28 mètres de haut, établissements sanitaires et sociaux, centres collectifs de productions d 'énergie, établissements scolaires
IV	Bâtiments indispensables à la sécurité civile, à la défense nationale, au maintien de l'ordre public, au maintien des communications, à la sécurité aérienne, centres météorologiques

➢ **Une date d'arrêtés de catastrophes naturelles :**

➢ Inondations et coulées de boue : du 13 au 18 février 1990 (arrêté du 16 mars 1990)

Zones humides

Inventaire départemental (CEN Ain) :

- **14 zones humides sont identifiées** sur la commune ou à proximité directe du territoire communal de Culoz et occupent toute la partie Sud et Ouest de la commune.

- **1 tourbière** est recensée sur Culoz :

  Marais de Lavours.

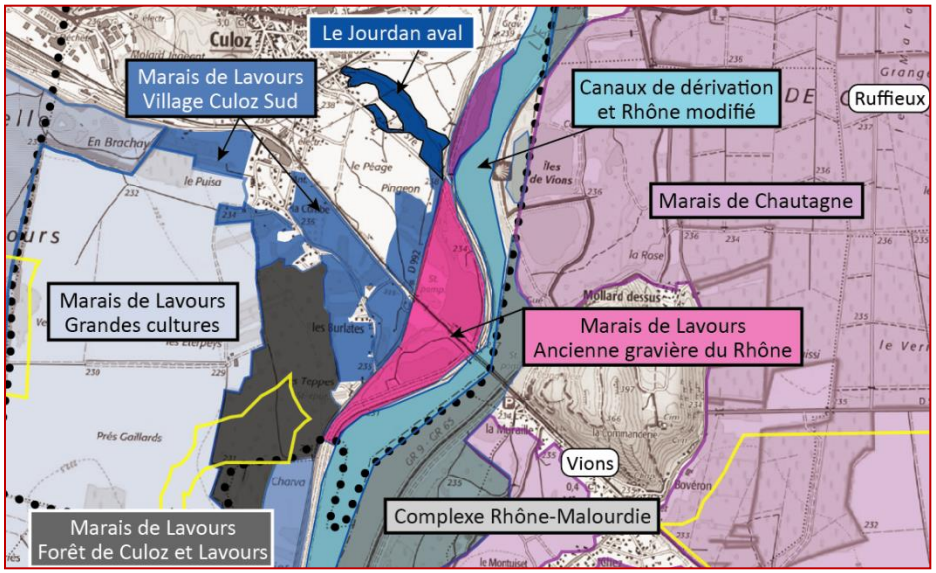

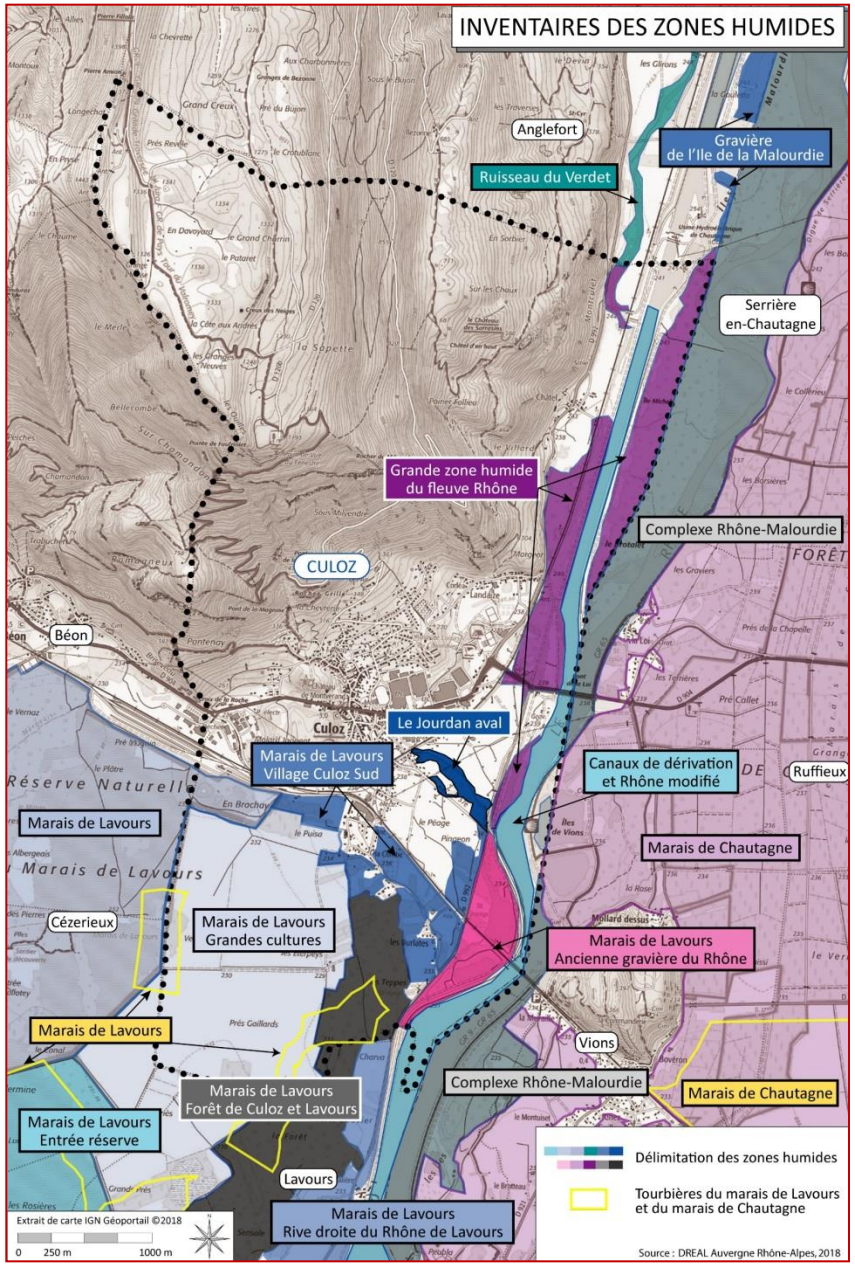

Plans d’eau et zones humides

Cours principal du Rhône

Etang Gardeur (annexe fluviale)

Le Jourdan
confluence avec le contre-canal
(RD 992 - rue du Rhône)

Etang associé au ruisseau du Verdet

Prairie humide et fossé au sein du marais de Lavours

Milieux naturels remarquables

- Plus de la moitié du territoire communal est recouvert par des ZNIEFF de type I et II.

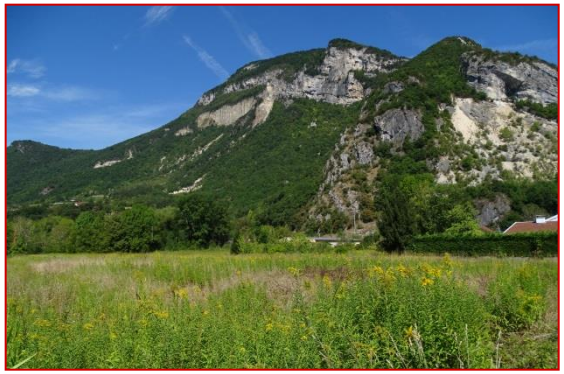

Prairies sommitales, falaises et pentes du Grand Colombier

Vue lointaine sur la plaine du Rhône et du marais Lavours depuis le versant Sud du Grand Colombier

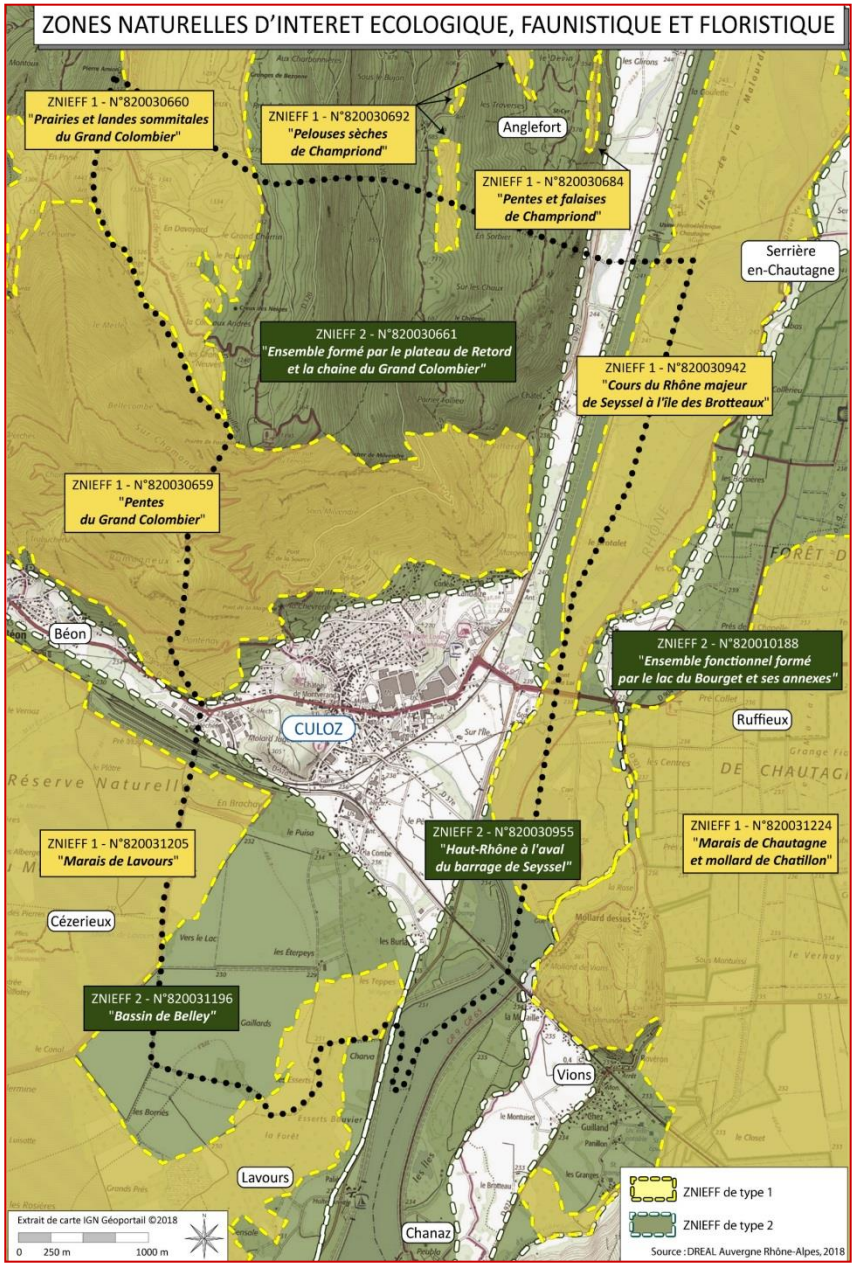

Milieux naturels remarquables

Réserve naturelle nationale du marais de Lavours

- Création par décret le 22 mars 1984,
- Géré par l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID),
- Plan de gestion actuel pour la période 2011-2020.

Réglementation
à l'entrée de la réserve

Sentier découverte sur pilotis

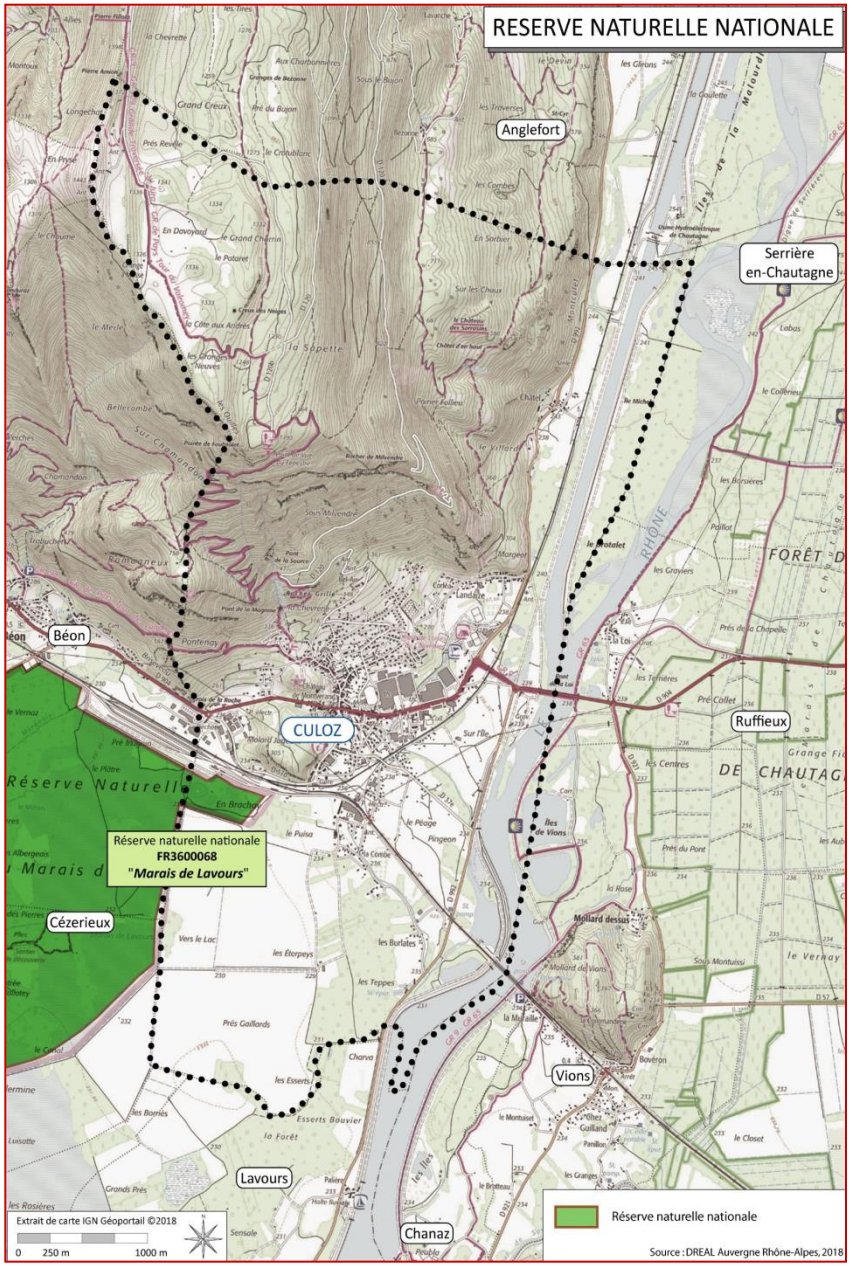

Milieux naturels remarquables

Espace Naturel Sensible (ENS) du Grand Colombier

- Labellisation adoptée le 6 février 2017 en conseil départemental (1 800 ha).
- Issu du Plan Nature 2016-2021 du département.
- Géré par la Communauté de communes du Bugey Sud.

Panneaux d'information au sommet du col

Belvédère du Fenestré

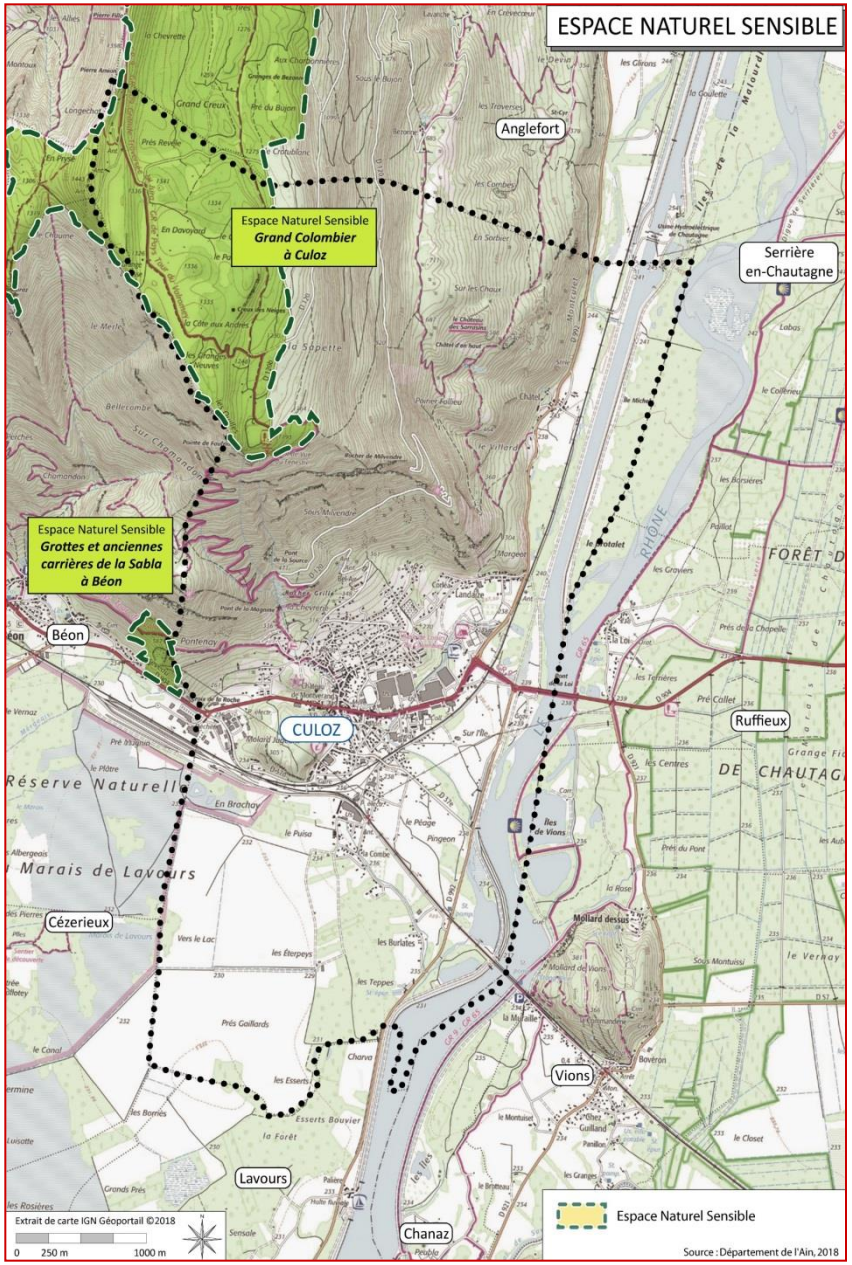

L'ENS « Grottes et anciennes carrières de la Sabla à Béon » se situe en limite communale de Culoz.

Milieux naturels remarquables

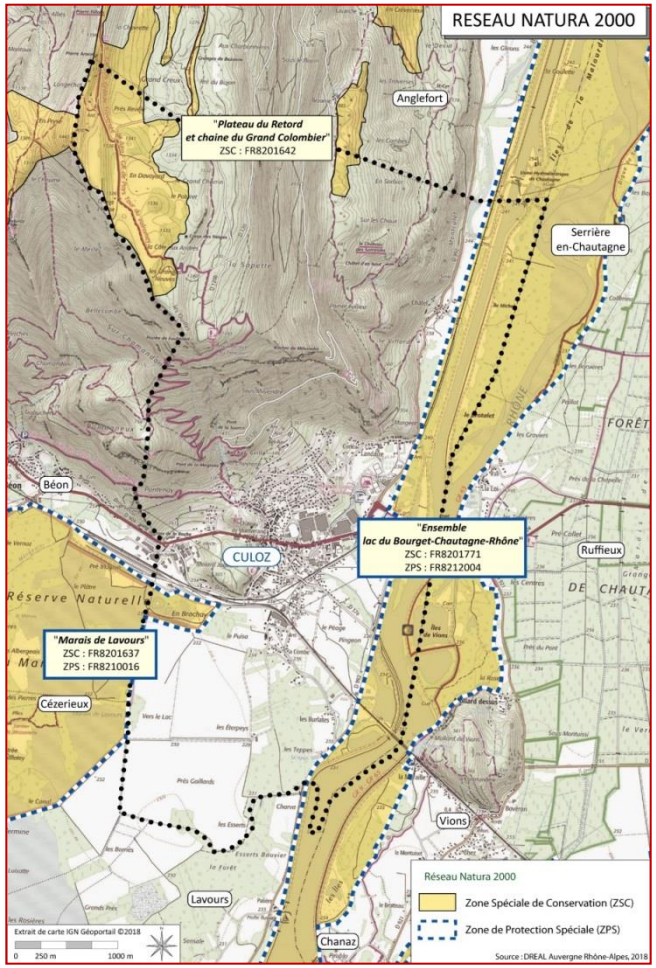

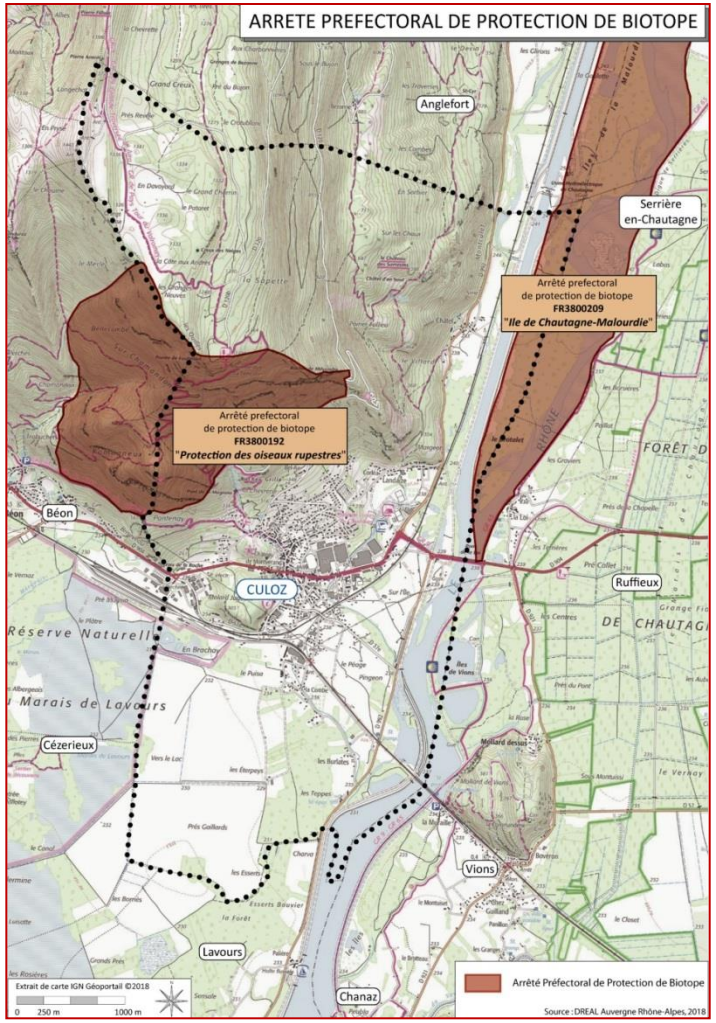

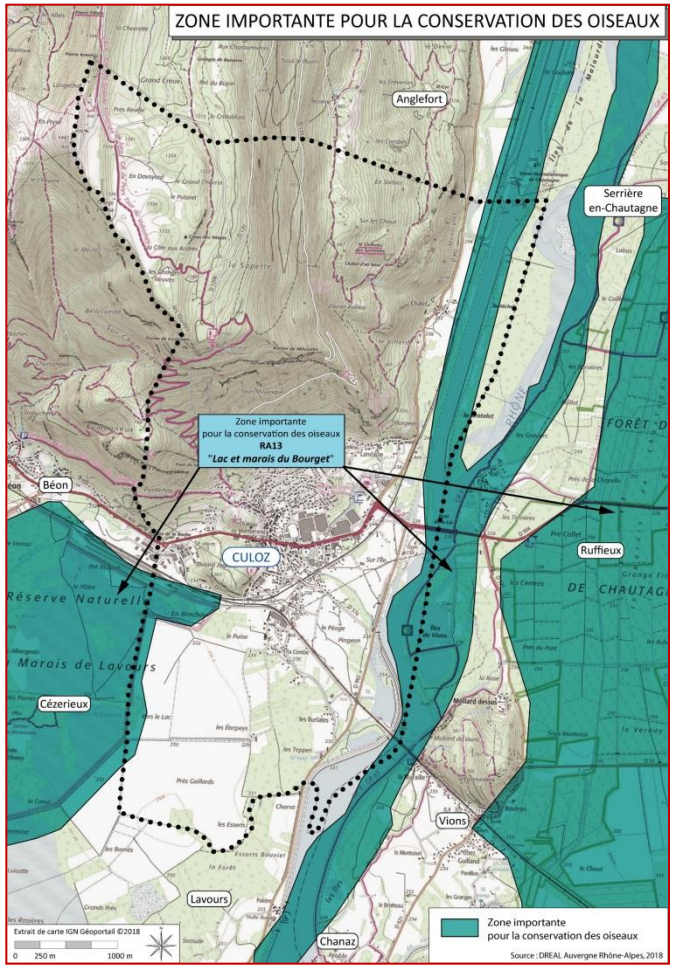

Milieux naturels remarquables

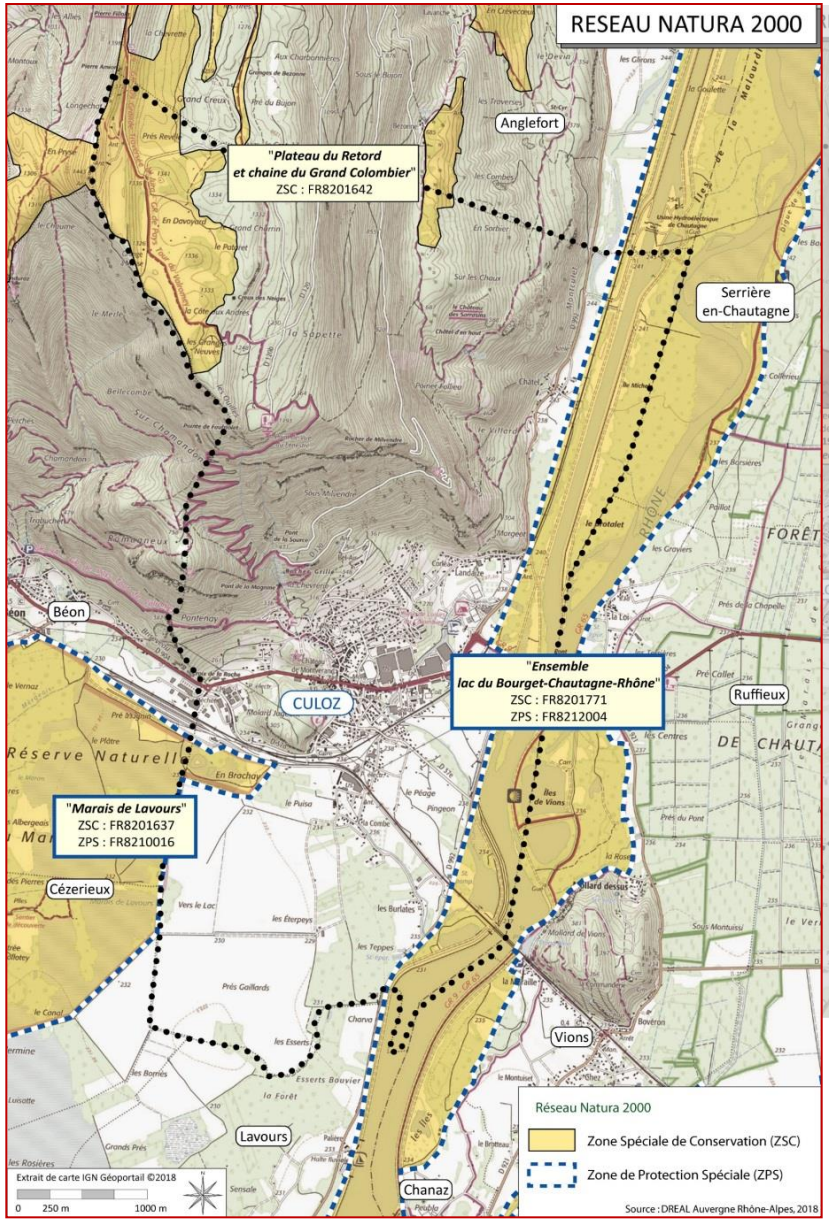

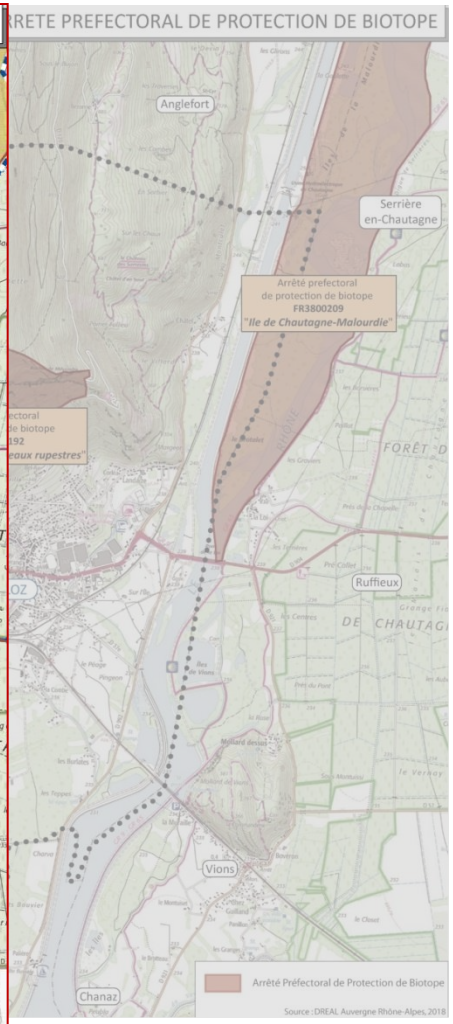

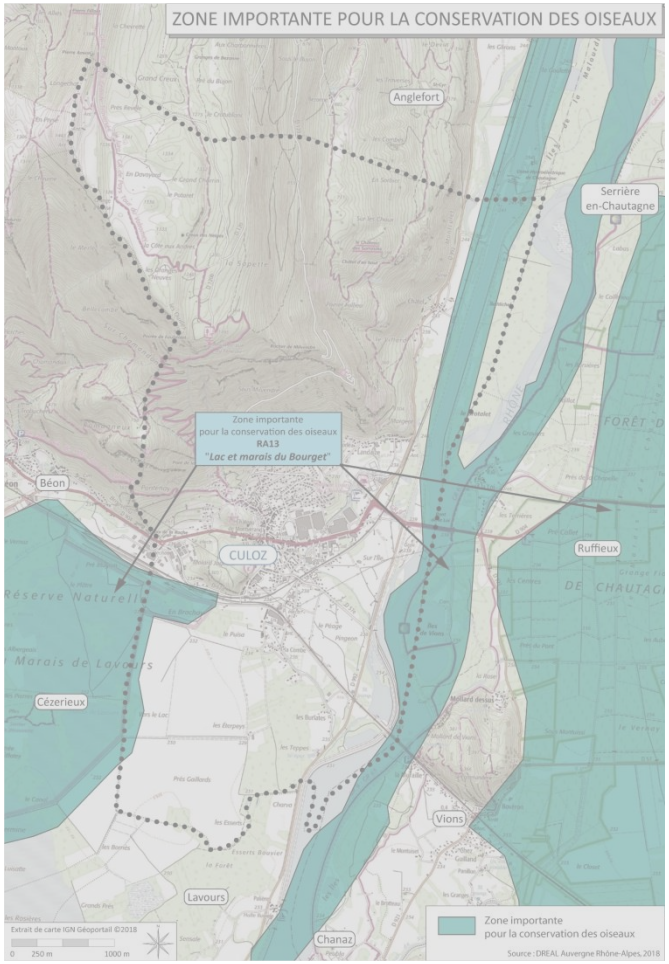

Milieux naturels remarquables

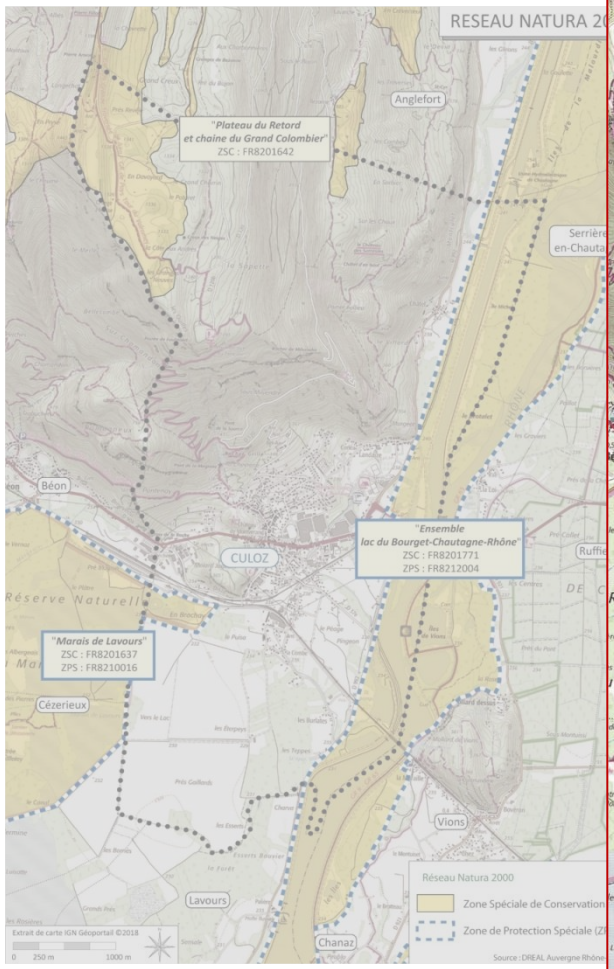

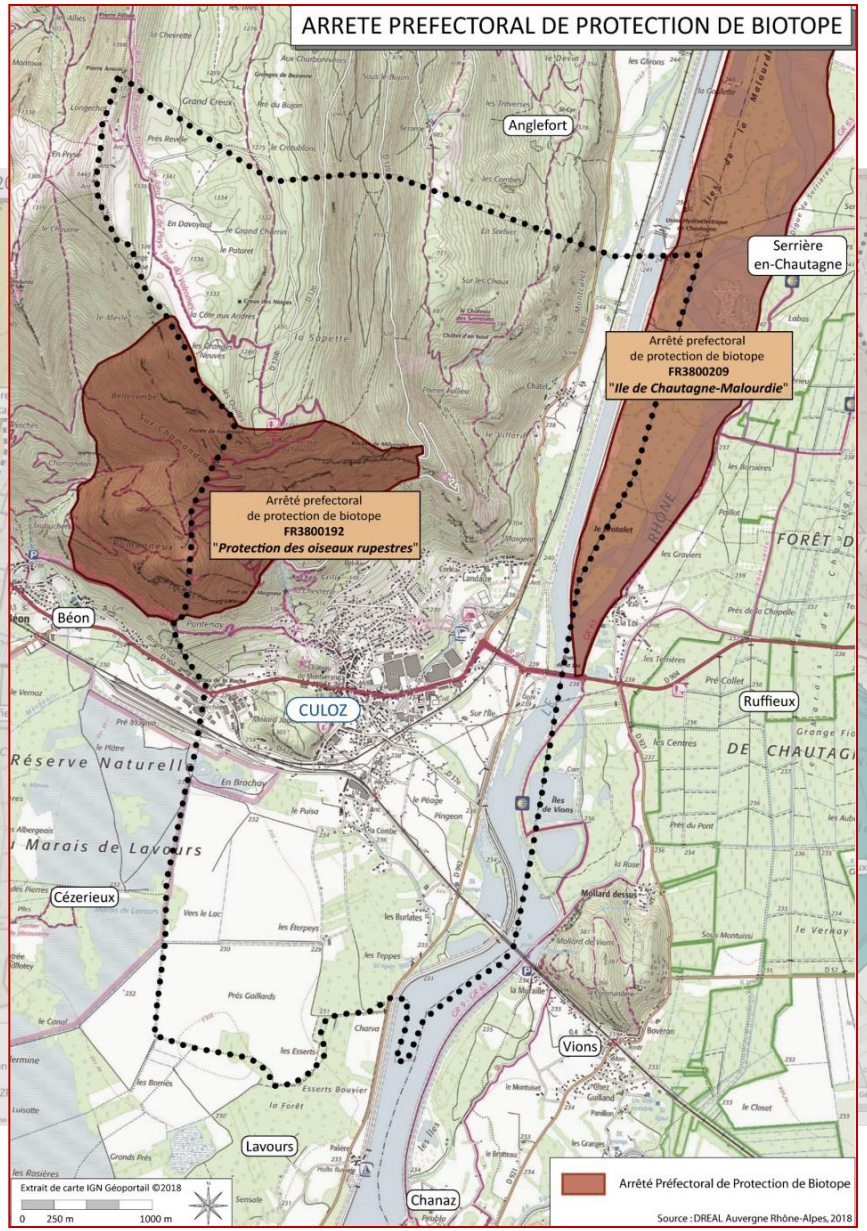

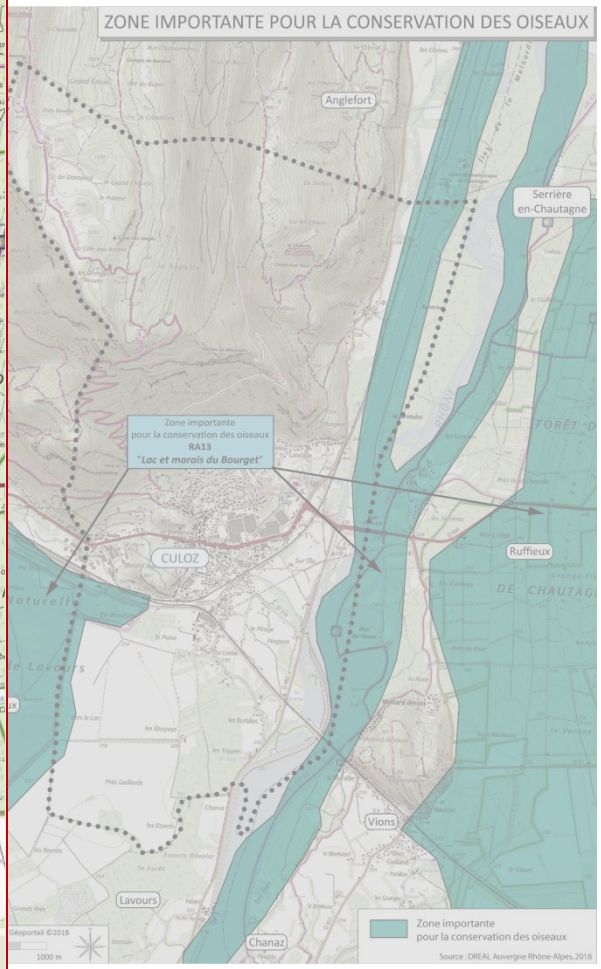

Milieux naturels remarquables

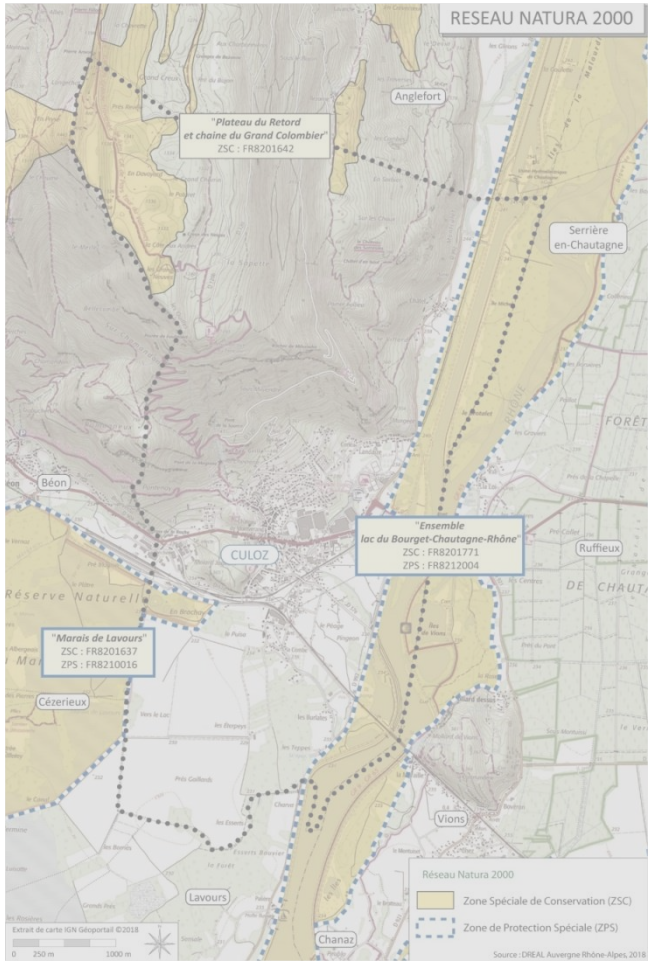

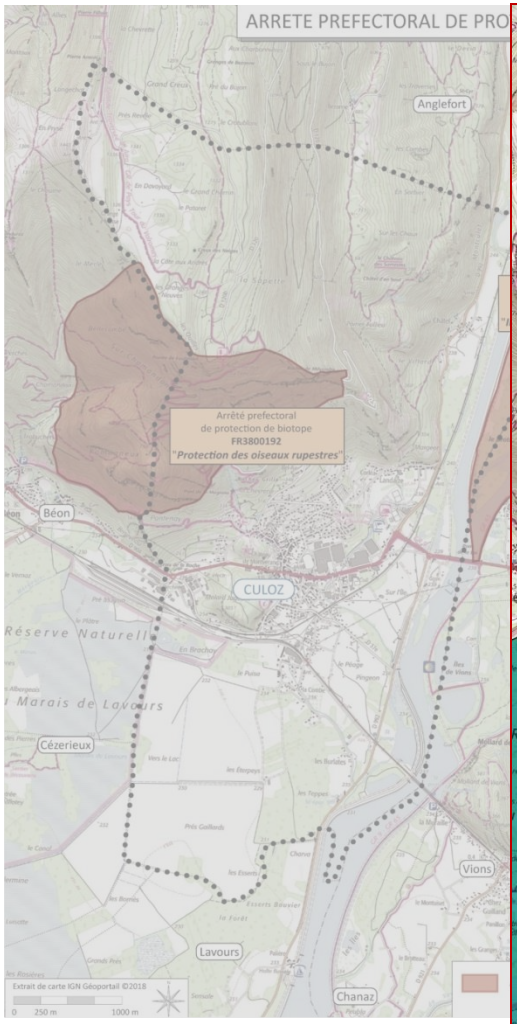

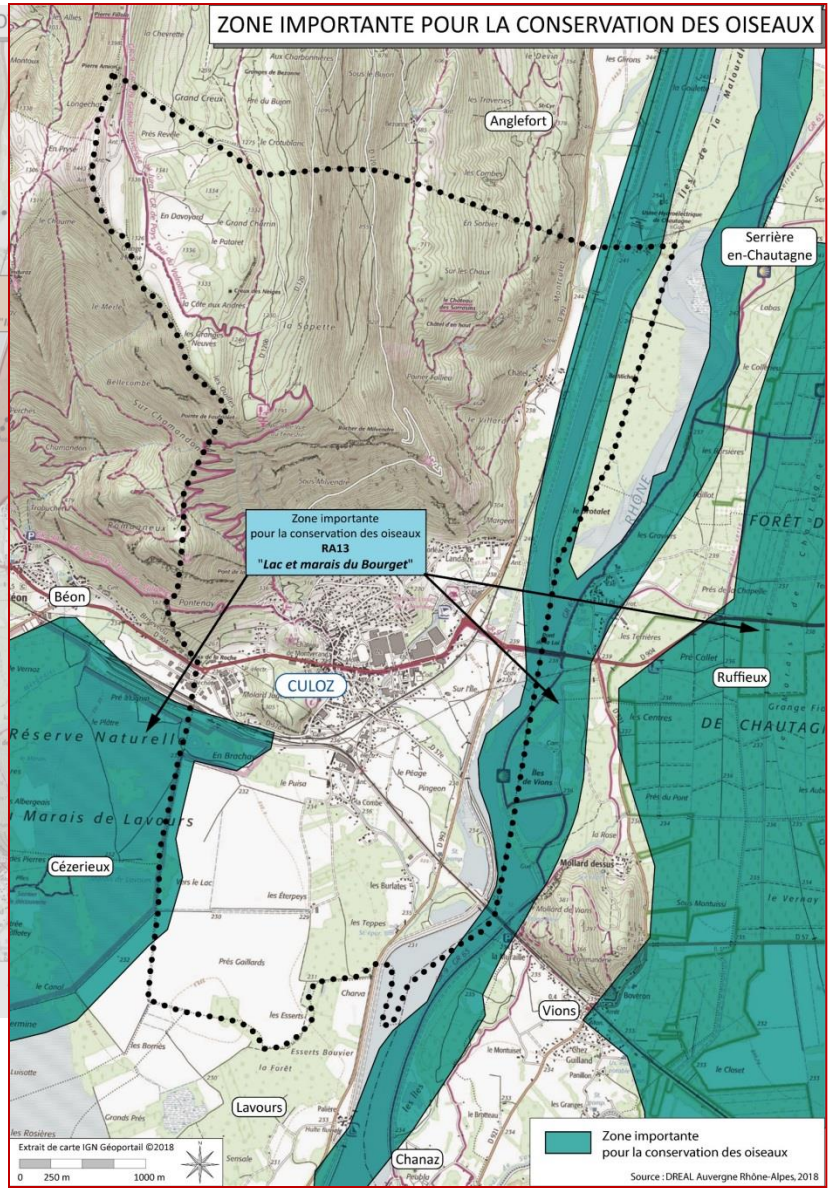

Aménagement forestier

La forêt communale de Culoz bénéficiant du régime forestier

- Superficie approximative de 4,8 km²
- Gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

Aménagement forestier : 20 ans (2002-2021)

- Enjeux de protection des biens et des personnes,
- Enjeux de production de bois,
- Enjeux d'accueil du public,
- Enjeux environnementaux (dont la biodiversité).

Réglementation boisement :

- Arrêté du 7 juillet 1998,
- Délibération du Département en date du 12 février 2007 (Réglementation semis et plantation, replantation forestières pour 10 ans).

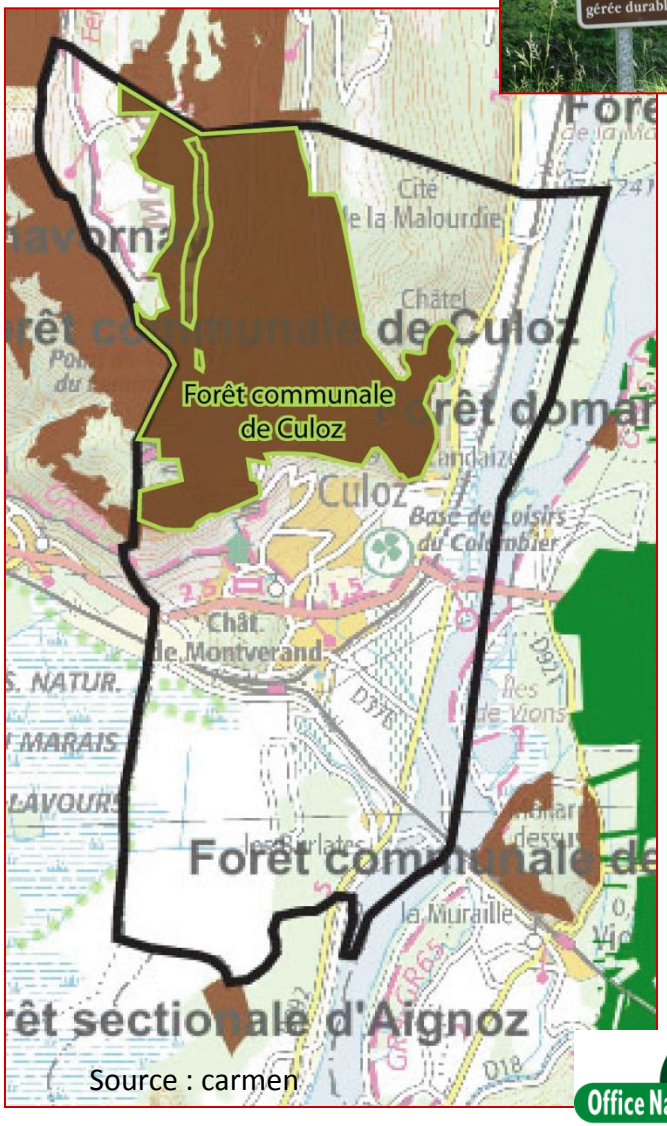

Source : carmen

Office National des Forêts

Pelouses sèches

- Inventaire des pelouses sèches réalisé entre 2011 et 2016 par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Rhône-Alpes sur le département de l'Ain.

- Action cofinancée par le département de l'Ain et la région Auvergne Rhône-Alpes.

- Constituent un patrimoine naturel remarquable pour la biodiversité et une ressource exceptionnelle pour de nombreuses activités (pastoralisme, apiculture, tourisme, …)

Versant Est de Longechat

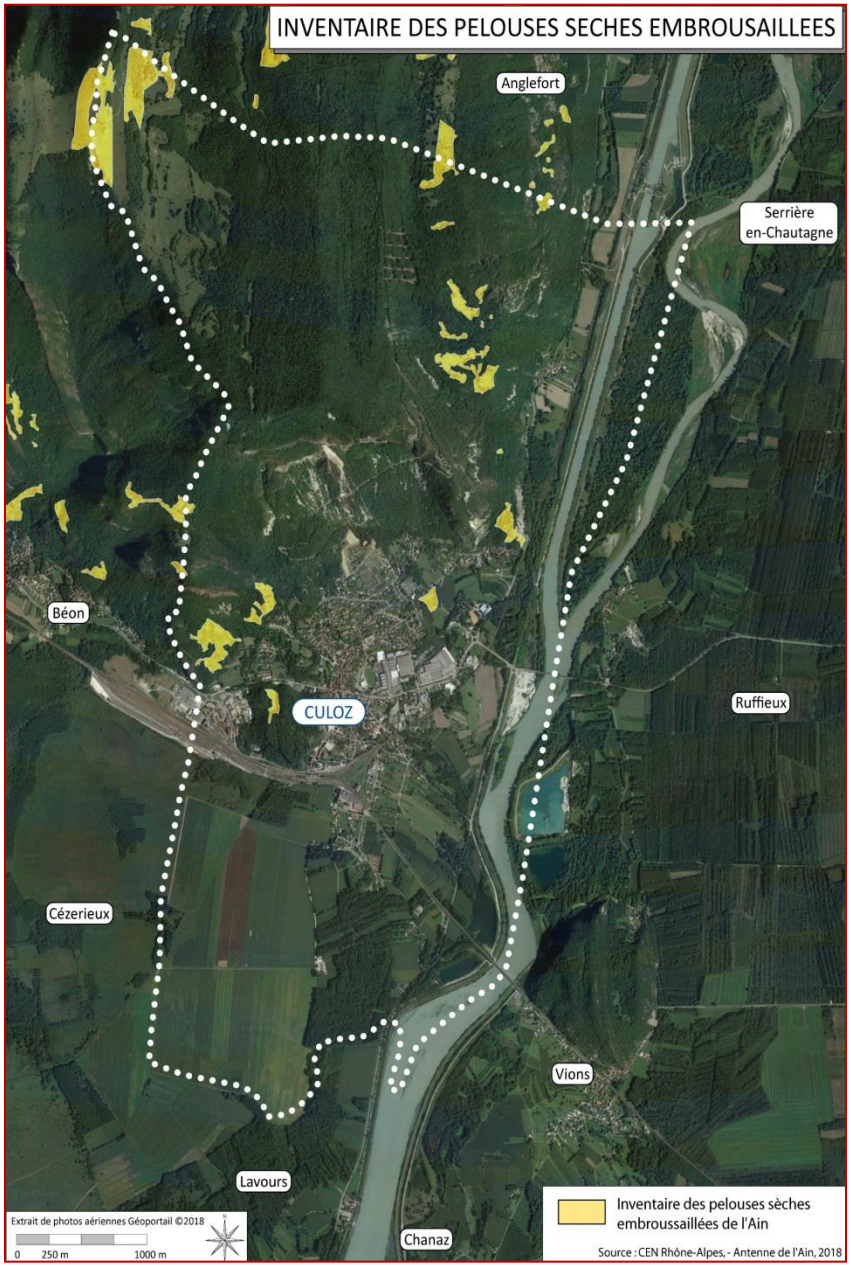

Pelouses sèches

- Inventaire des pelous
  et 2016 par le Conse
  de Rhône-Alpes sur le
- Action cofinancée pa
  la région Auvergne Rh
- Constituent un patri
  pour la biodiver
  exceptionnelle pour
  (pastoralisme, apicult

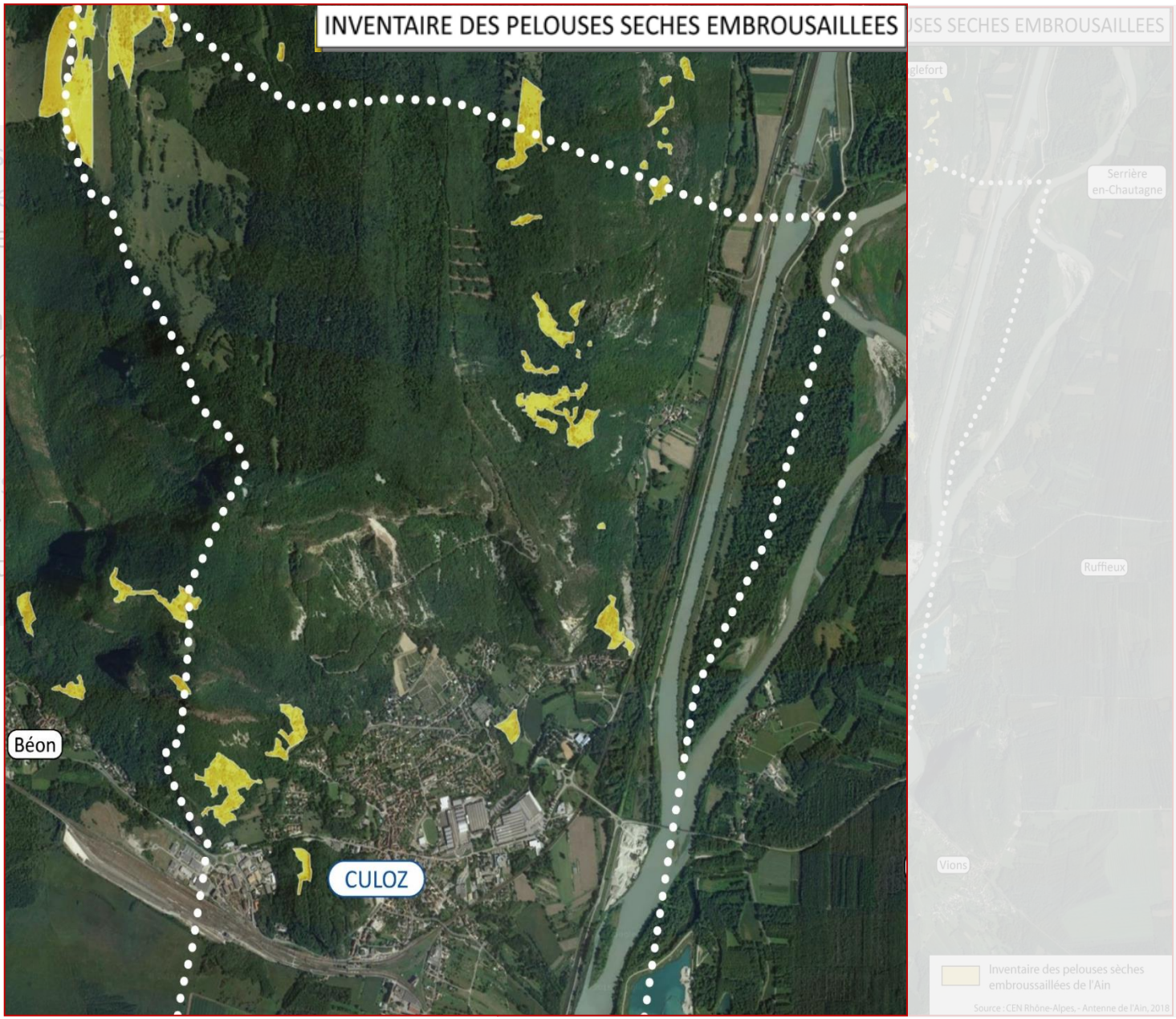

Milieux naturels – la flore

- 792 espèces végétales mentionnées pour Culoz (Pôle Flore-Habitats, septembre 2017),

- Au total, **133 espèces végétales** ont été inventoriées et confirmées sur la commune lors de la campagne de terrain 2018 dans le cadre du diagnostic PLU :
  - ➢ plus d'une vingtaine de nouveaux taxa identifiés sur Culoz.

Orchis mâle
Grand Colombier

Orchis pyramidal
Bel-Air

Orchis homme pendu
le long de la RD 992

Orchis de Fuchs
berge du contre canal

Céphalanthère à feuilles étroites
Montée de Milvendre

Milieux naturels

Orchis sureau sous ses deux couleurs
Plateau du Grand Colombier

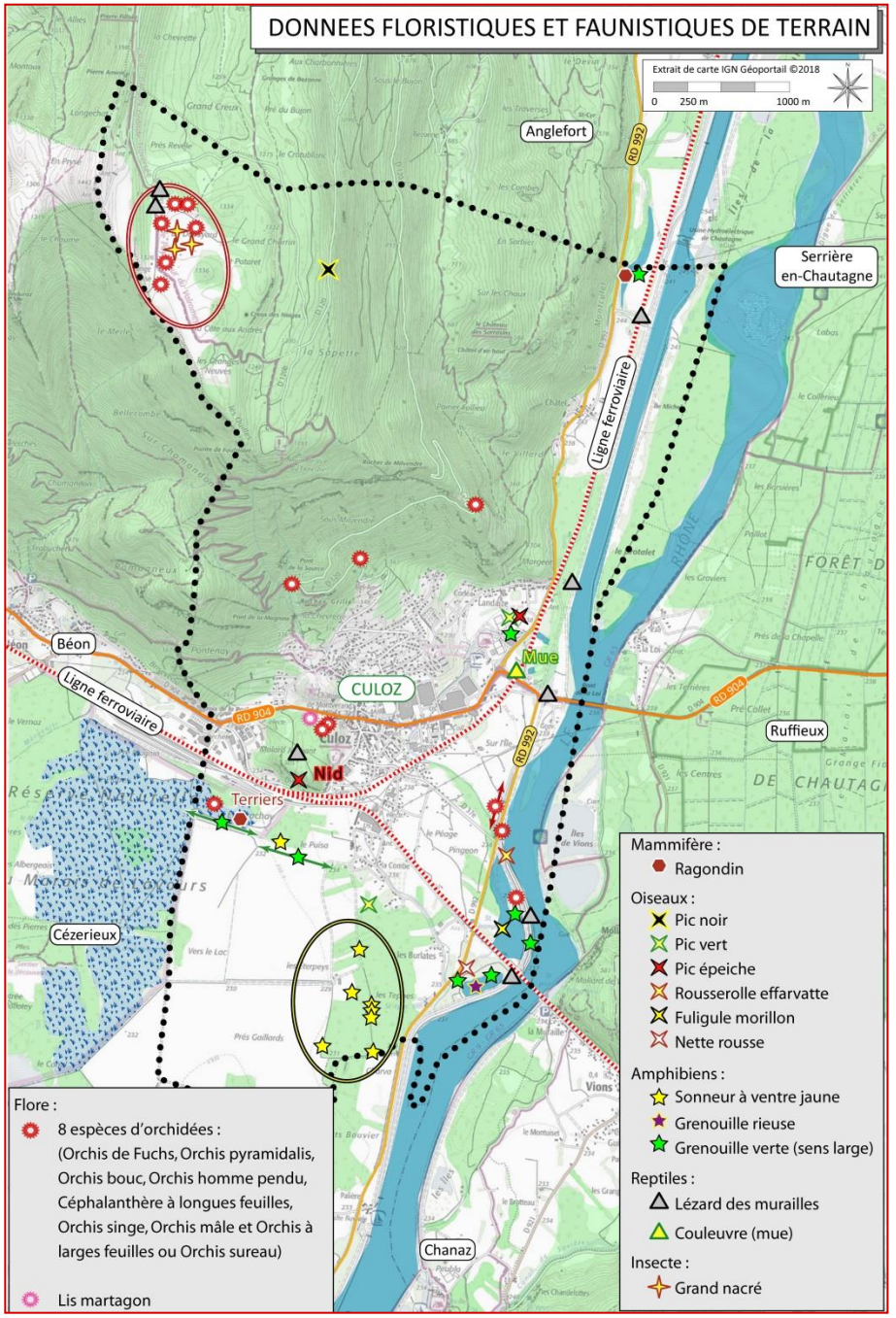

Molard Jugeant : une diversité floristique au contact même du bourg

Anthéricum
à fleur de lis

Lis martagon

Orchis singe

cf Petit Pygamon
(*Thalictrum cf. minus*)

↳ **Mousse rare sur la Pierre LEVANAZ :**

Nogopterium gracile - Pterogonium gracile

© M. PHILLIPE *comm.pers*.

Milieux naturels – les espèces envahissantes

- 6 espèces végétales envahissantes ont été identifiées sur le territoire communal :
  - l'ambroisie
  - le buddléia de David
  - la renouée asiatique
  - le robinier faux-acacia
  - le solidage géant
  - la vigne-vierge commune

- 2 espèces animales envahissantes ont été également identifiées sur la commune
  - le ragondin,
  - la pyrale du buis.

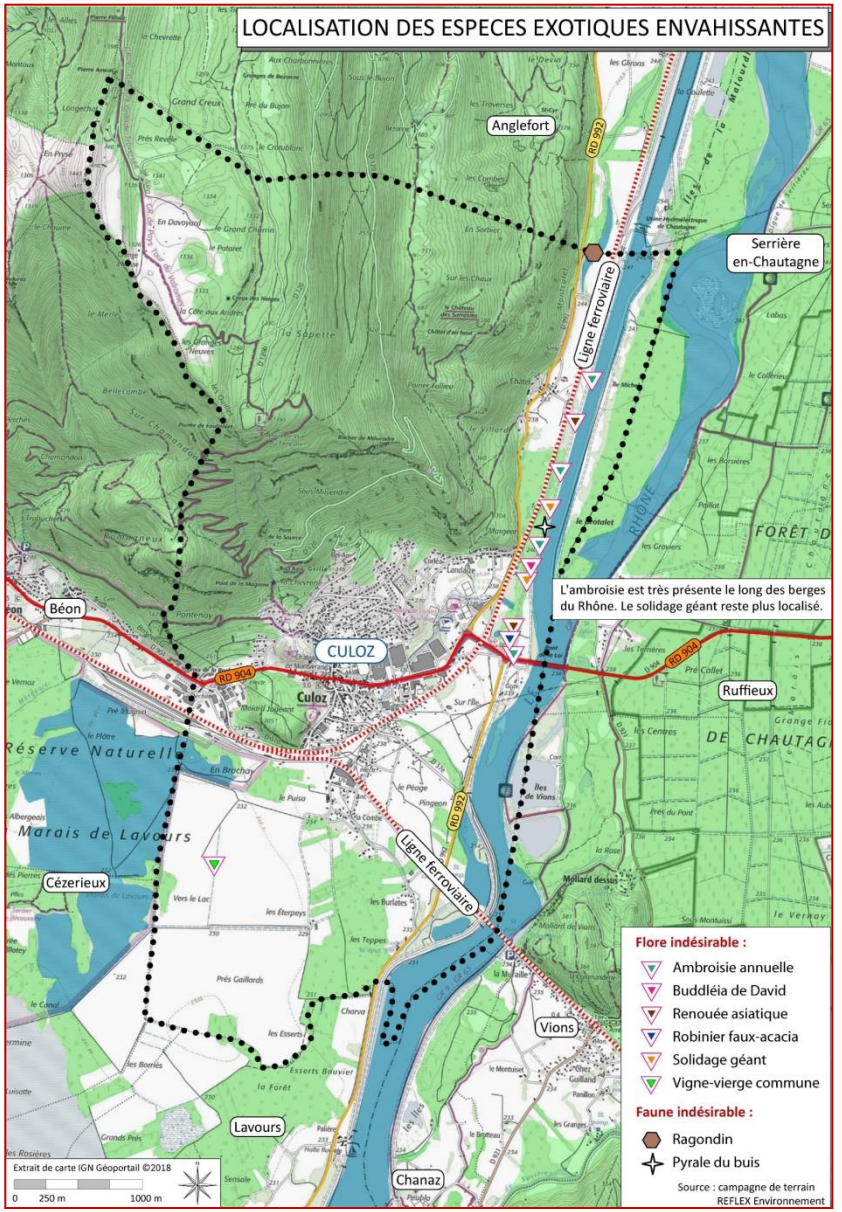

Milieux naturels – les espèces envahissantes

Solidage géant, bord de Rhône

Ambroisie annuelle
proximité de la carrière de Culoz

Pyrale du buis, bord du Rhône

Robinier faux-acacia et renouée asiatique
bord du Rhône

Buddleia de David
bord de Rhône

Piège à chenilles
processionnaires
Au dessus
de Bel Air

Vigne-vierge commune
plaine de Culoz

Ragondin
ruisseau du Verdet

Milieux naturels – la faune

Les oiseaux

Fuligule morillon
étang du Comte

Nette rousse
lône au Sud de l'étang du Comte

Nid de pic épeiche
Molard Jugeant

Cygne noir, étang du Comte

Bergeronnette grise,
plateau du Grand Colombier

Milieux naturels – la faune

Les amphibiens et les reptiles

Milieux où le sonneur a été observé ou entendu

Sonneur à ventre jaune,
chemin agricole à l'Ouest des Burlattes

Mue
de couleuvre indéterminée

Grenouille verte
le Puisa

Lézard des murailles,
pont ferroviaire du Verdet

Milieux naturels – la faune

Les invertébrés

Caloptéryx éclatant, étang du Comte

Crocothémis écarlate,
ruisseau du Verdet

Ascalaphe soufré, plaine de Culoz

Cuivré de la verge-d'or,
Grand Colombier

Libellule fauve,
limite Est du marais de Lavours

Agrion porte-coupe, ruisseau du Verdet

Grand nacré, Grand Colombier

Carte de Cassini

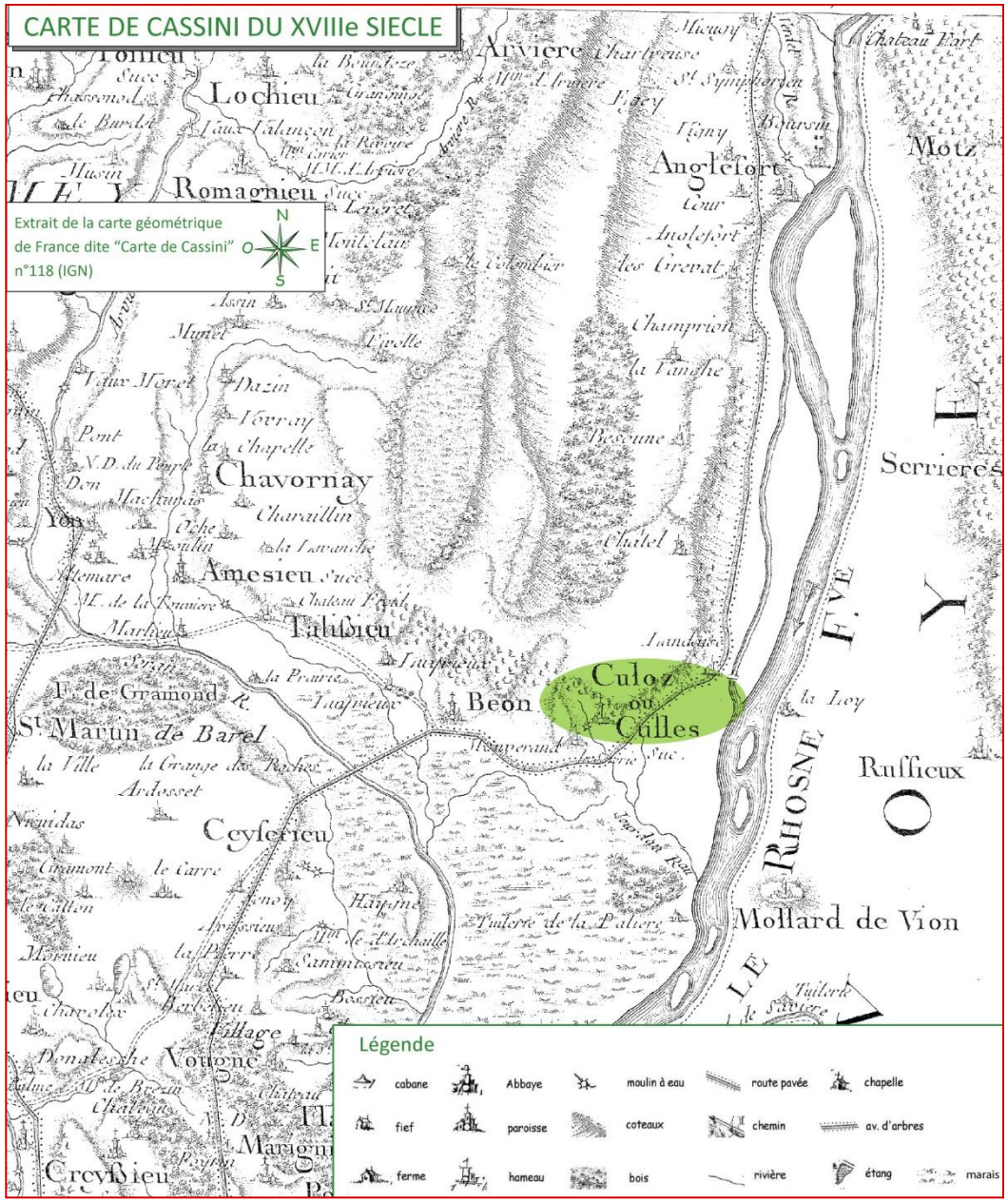

Evolution de l’occupation des sols

1950
1965

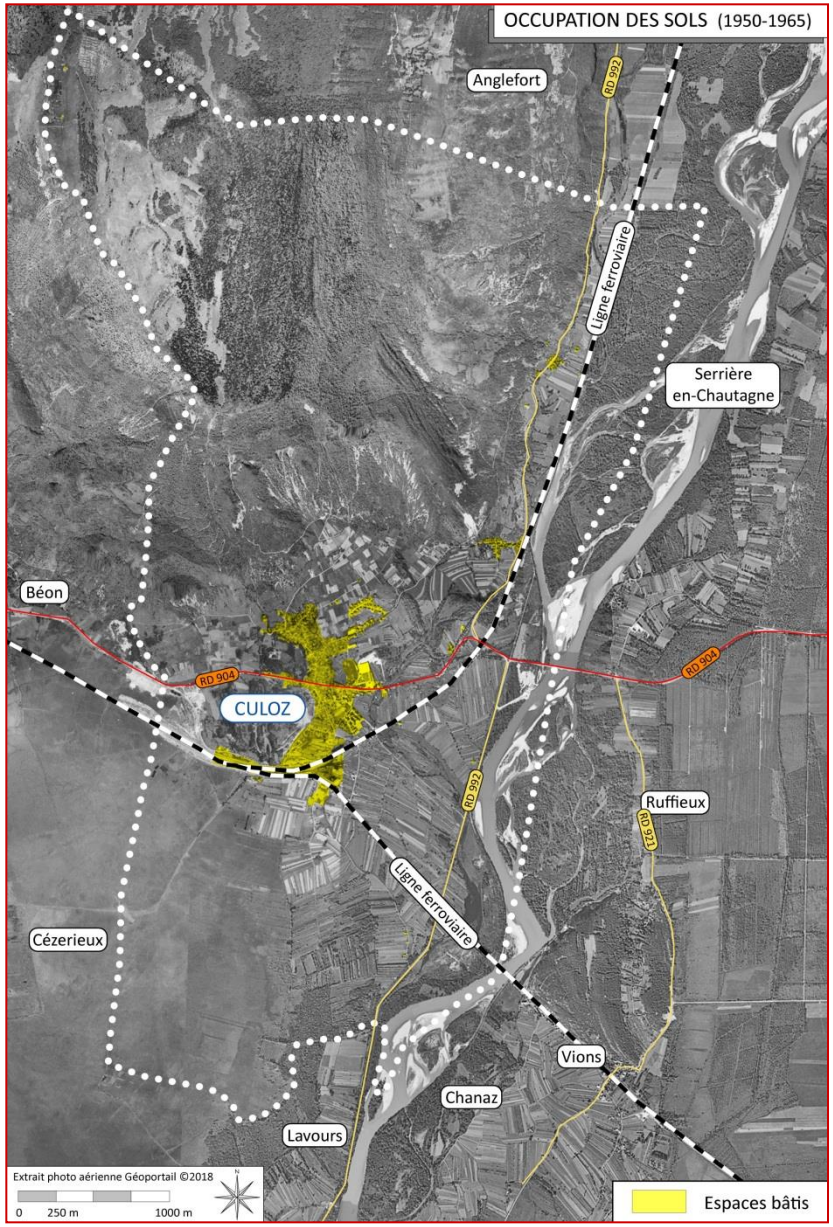

2015

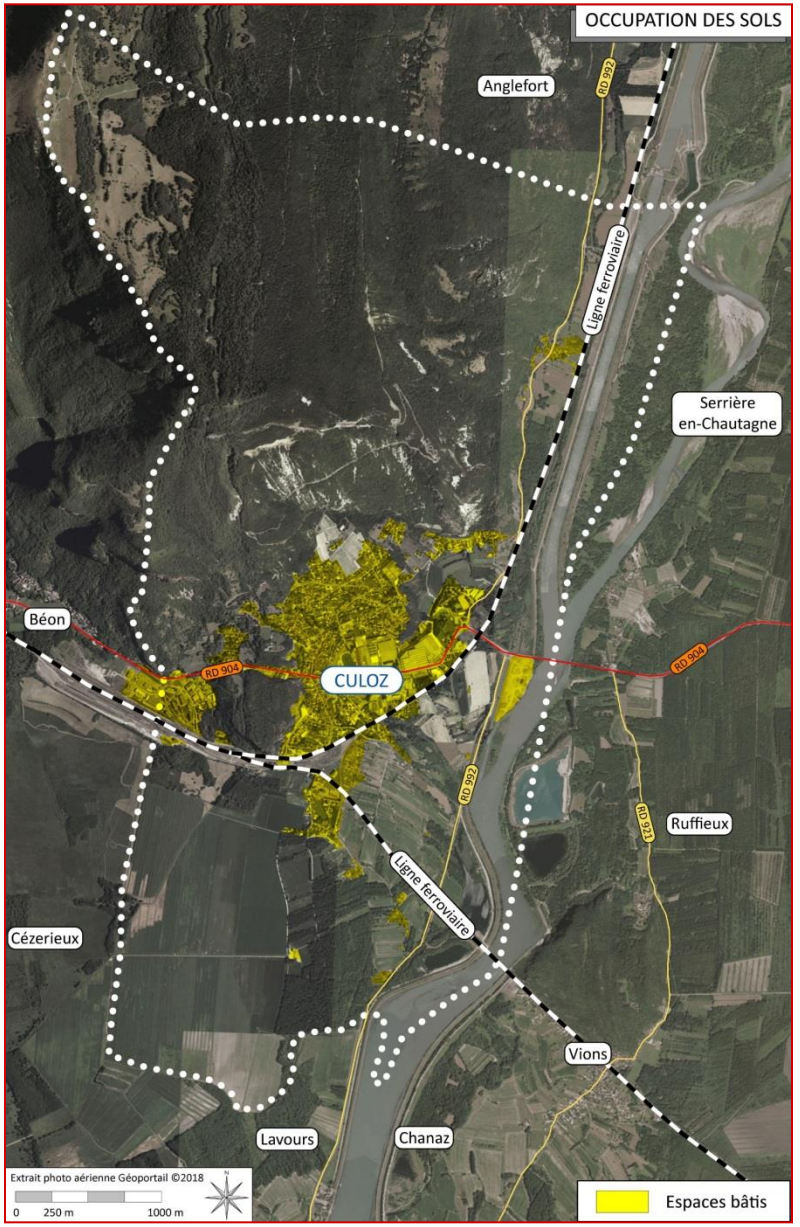

Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRCE

- SRCE adopté par arrêté préfectoral le 16 juillet 2014.

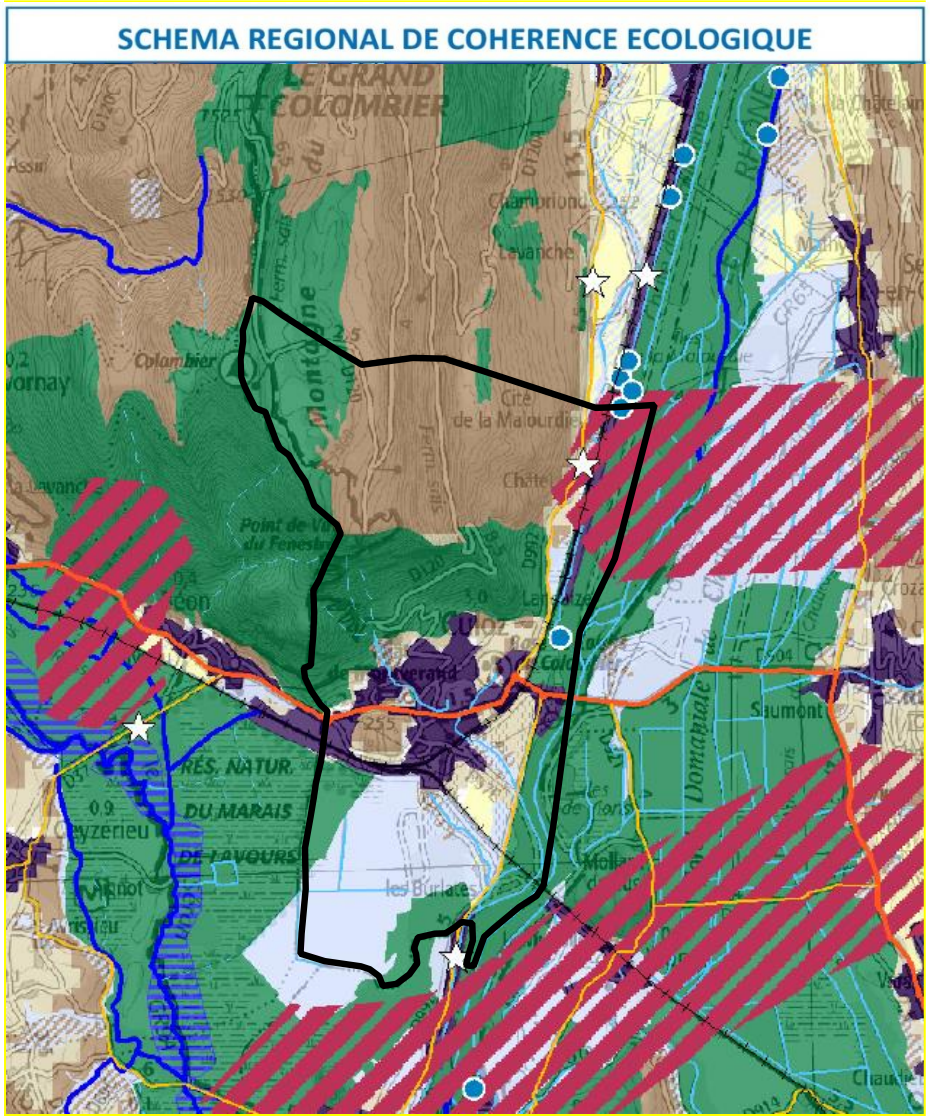

Corridors d'importance régionale :

Fuseaux	Axes	Objectif associé :
		- à préserver
		- à remettre en bon état

Réservoirs de biodiversité :

Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

La Trame bleue :

Cours d'eau et tronçons de cours d'eau d'intérêt écologique reconnu pour la Trame bleue

- Objectif associé : à préserver

Zones humides - Inventaires départementaux

Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Pour le département de la Loire, seules les zones humides du bassin Rhône-Méditerranée sont représentées

Inventaire des points et des zones de conflits

Points de conflits (écrasements, obstacles...)

Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau (ROE V5, mai 2013)

Infrastructures routières

Routes principales

Routes secondaires

Espaces perméables terrestres * : continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité

Perméabilité forte

Perméabilité moyenne

Espaces perméables liés aux milieux aquatiques *

** constitués à partir des données de potentialité écologiquedu RERA (Réseau Ecologique de Rhône-Alpes, 2010)*

Grands espaces agricoles participant de la fonctionnalité écologique du territoire

La connaissance de leur niveau réel de perméabilité reste à préciser

Principaux secteurs urbanisés et artificialisés, localisés à titre indicatif (Corine Land cover, 2006)

Cours d'eau permanents et intermittents, canaux

Secteur prioritaire d'intervention au SRCE

- La commune de Culoz s'insère au sein d'un secteur prioritaire d'intervention du SRCE Rhônalpin :

  le Val de Chautagne et Pays de Seyssel
  Val de Yenne/Novalaise

- L'objectif de ce territoire repose sur la vigilance vis-à-vis du maintien et/ou de la remise en bon état des continuités écologiques.

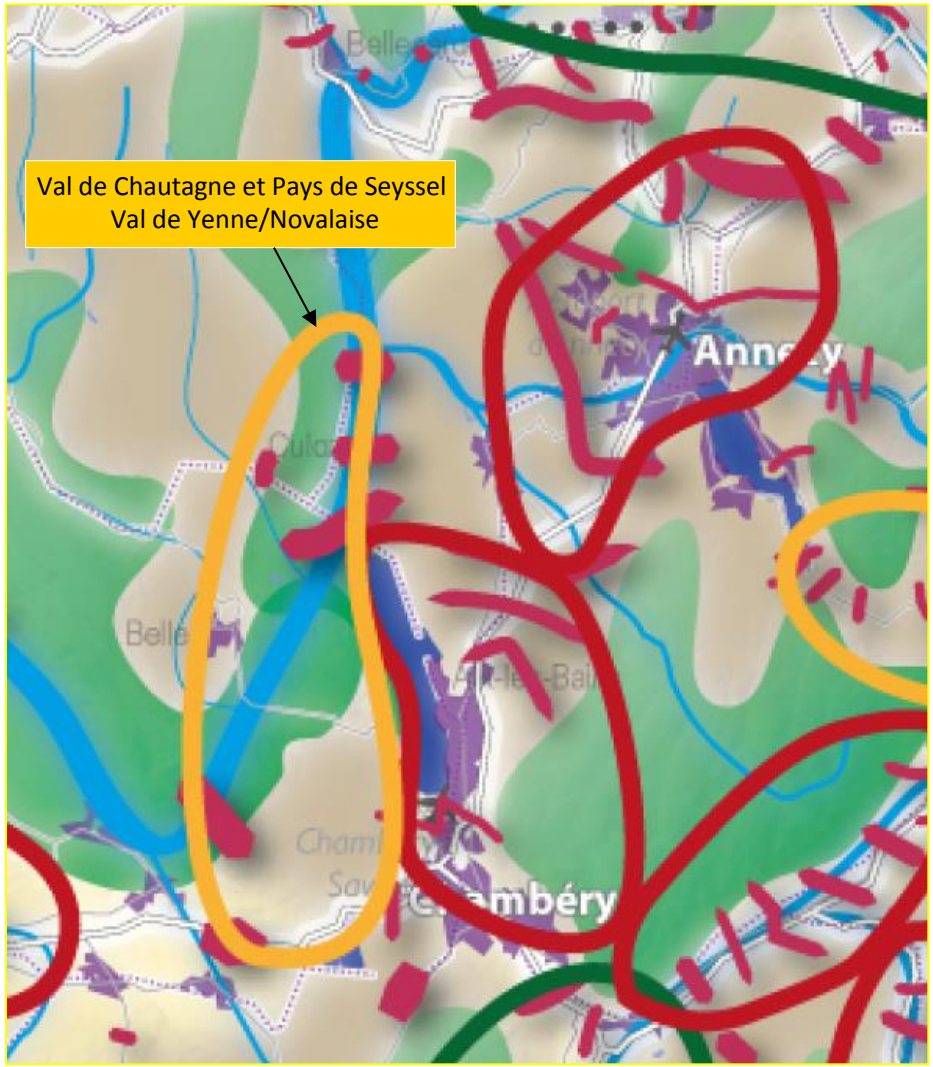

Espaces naturels stratégiques du SCOT du Bugey

- SCOT approuvé le 26 septembre 2017.

Trame verte et bleue

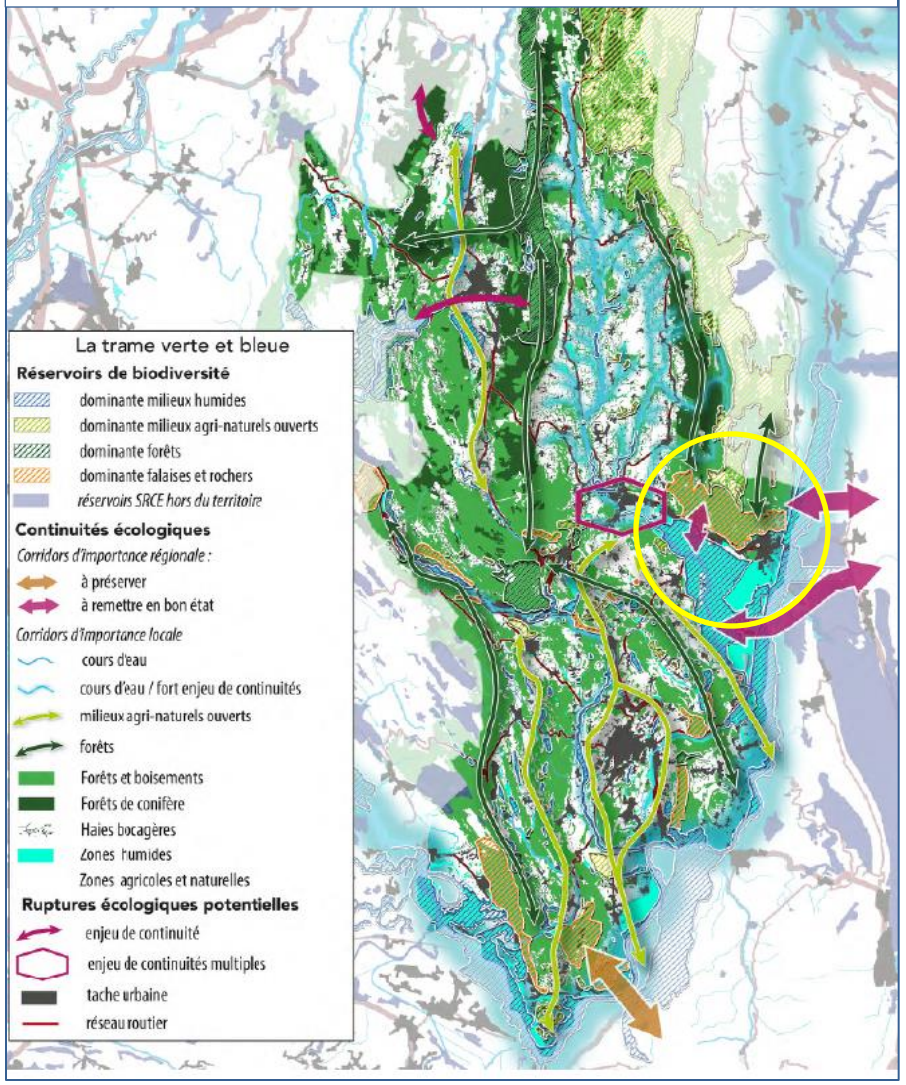

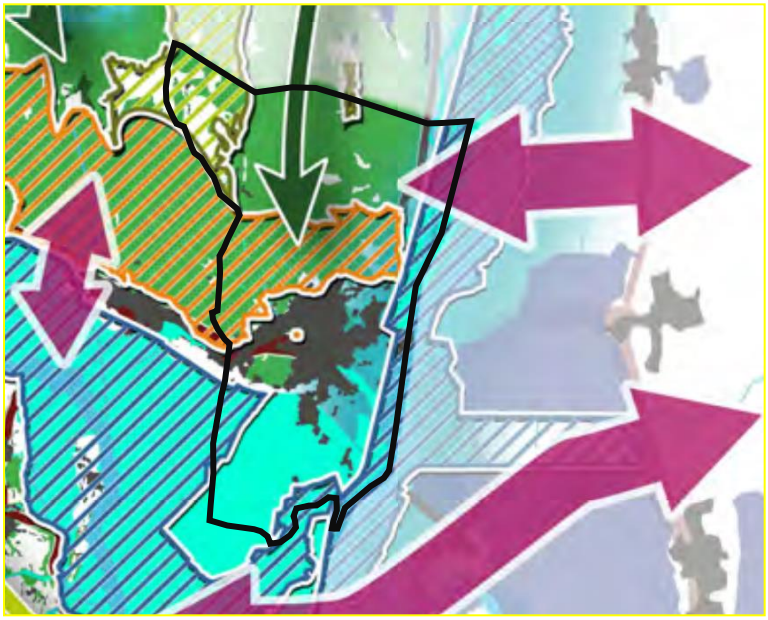

- La commune de Culoz est positionnée à l'Est d'un corridor d'importance régionale à remettre en bon état (*cf.* SRCE).

- La commune de Culoz est également concernée par plusieurs réservoirs de biodiversité : **milieux humides, agri-naturels ouverts et falaises/rochers**.

Continuités éco-paysagères reconnues d'intérêt départemental

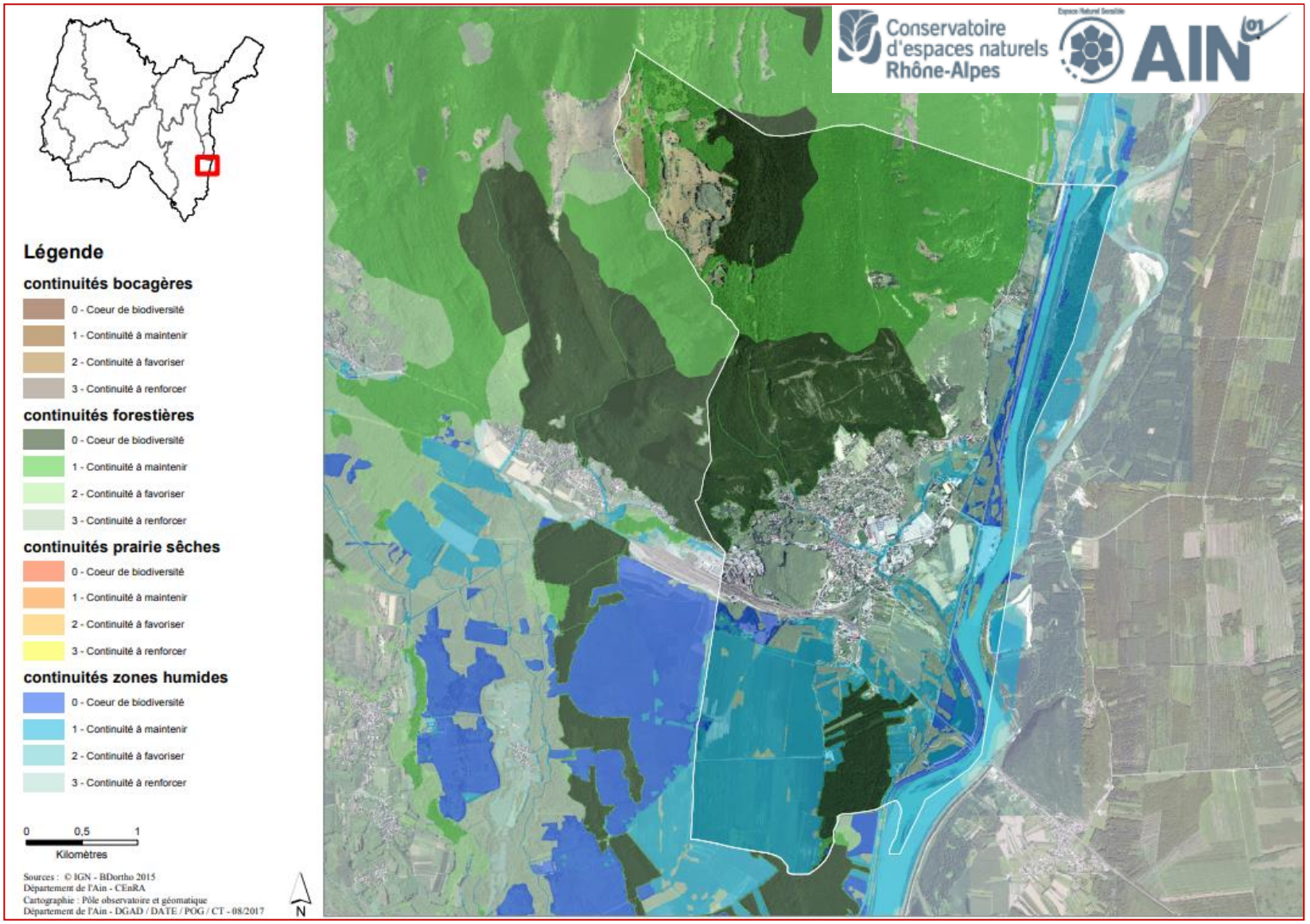

Fonctionnalités des milieux naturels

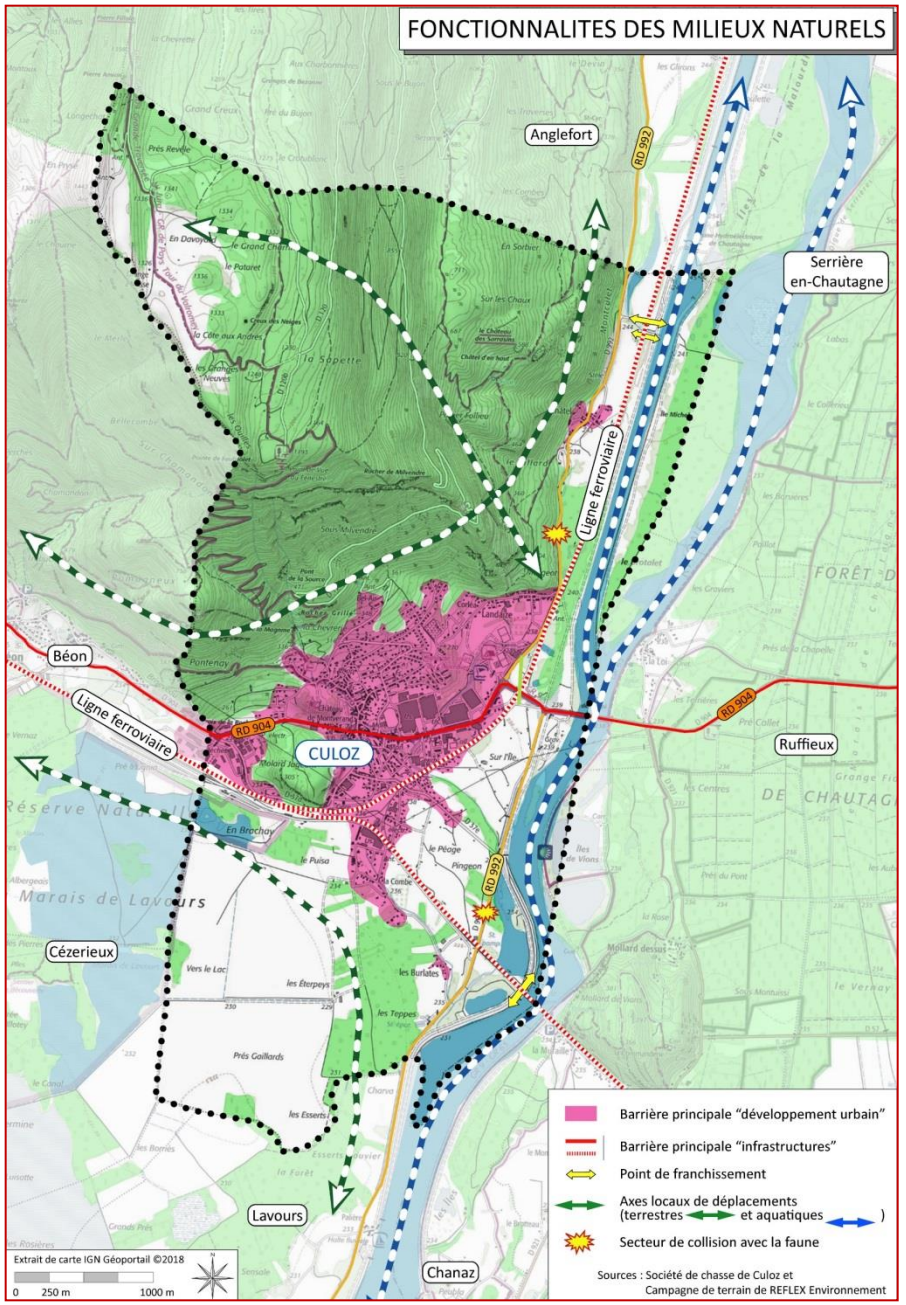

Trame noire

La carte de diffusion lumineuse indique **une pollution lumineuse très faible sur la commune de Culoz**. Le Grand Colombier est complétement dépourvus de luminosité (3000 étoiles perceptibles la nuit) tandis que le centre-ville émet une luminosité modérée (250 à 500 étoiles perceptibles).

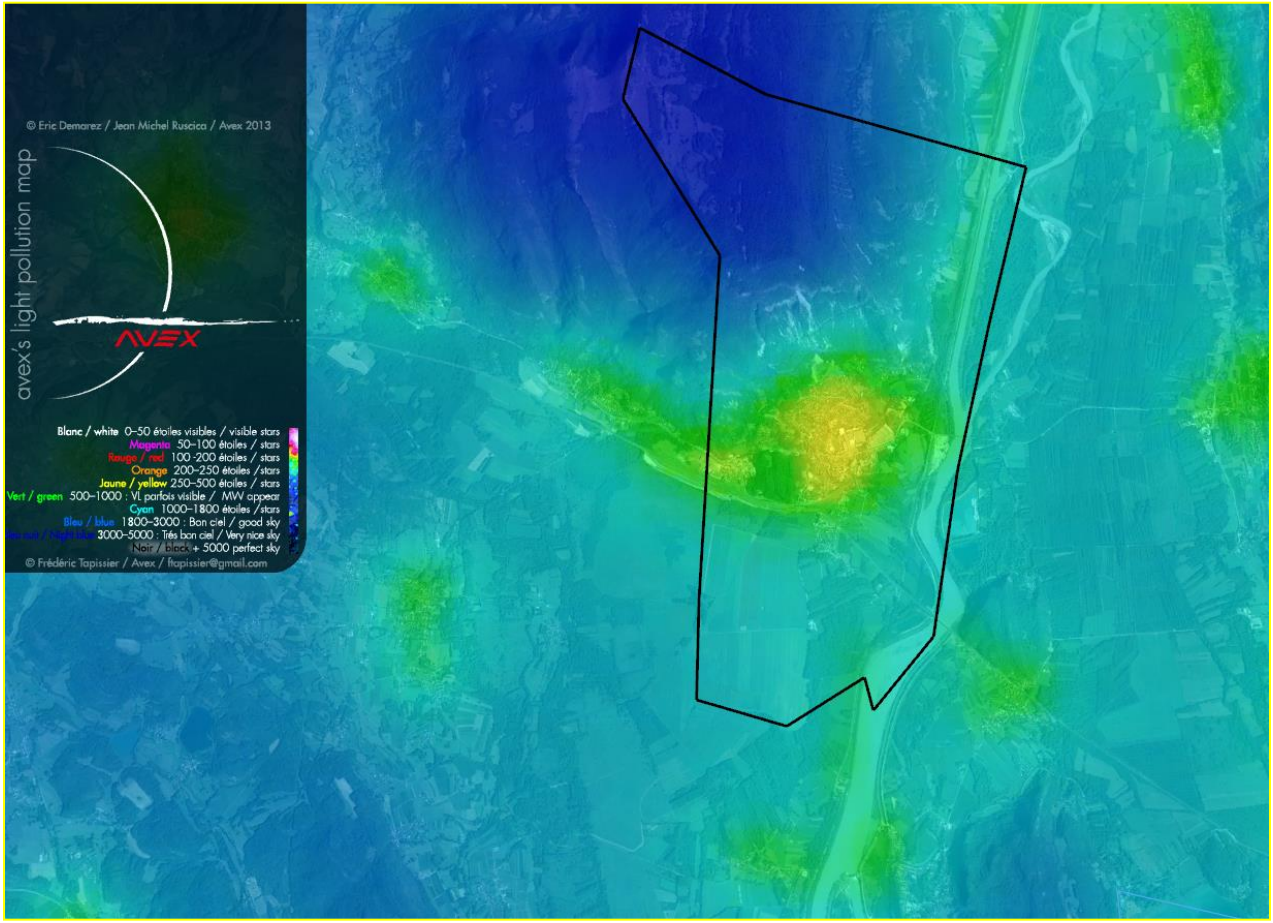

Source : Astronomie du Vexin – AVEX

Gestion des déchets

- La gestion des déchets (collecte) sur le territoire de Culoz est assurée par le SIVOM du Bas-Bugey.

- Le système de collecte des ordures ménagères et de tri se fait dorénavant par l'intermédiaire de conteneurs semi-enterrés (« Trimax ») implantés un peu partout sur la commune. Ces conteneurs ont été mis en service le 28 février 2018 sur la commune de Culoz. Chaque « Trimax » est composé d'1 ou de 2 conteneurs ordures ménagères, d'1 conteneur emballage, d'1 conteneur papier et d'1 conteneur verre.

- Les ordures ménagères collectées sont acheminées à l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu gérée par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères Nord-Isère (SITOM Nord-Isère) : installation avec valorisation thermique (réseau eau chaude, vapeur d'eau et électricité).

- Une déchetterie est également présente sur la commune de Culoz (ZI en Branchay).

- Ancienne décharge située au lieu dit « Les Isles » réhabilitée en 2001.

  Vigilance à conserver vis-à-vis de ce site.

Gestion des déchets

Conteneurs à l'entrée de Landaize

Déchets divers le long du chemin qui longe l'étang Gardeur

Déchets verts
chemin qui longe la voie ferrée

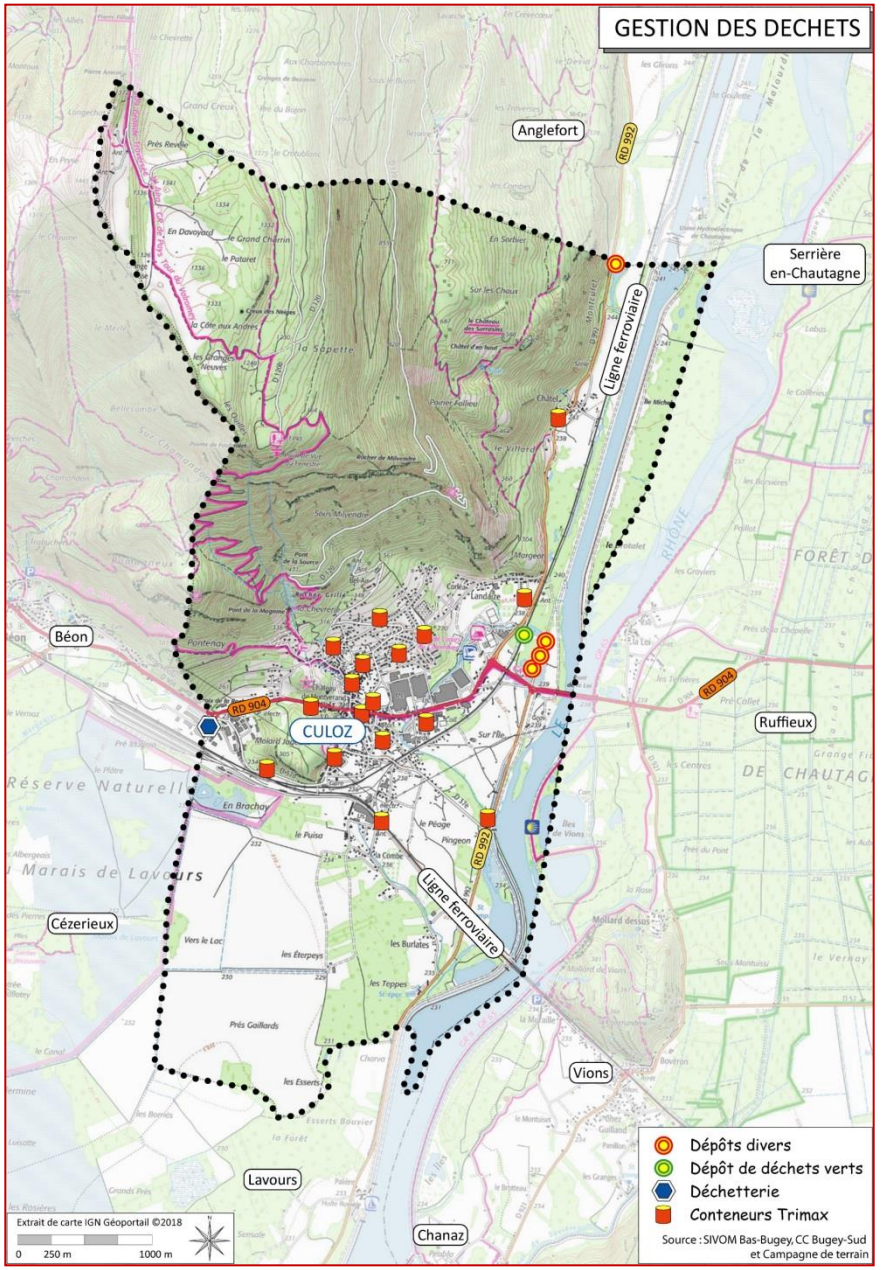

Approche du volet énergie

Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre
Auvergne-Rhône-Alpes

Schéma climat Air Energie Rhône-Alpes : adopté le 24 avril 2014.

	Les objectifs du SRCAE Rhône-Alpes	Les objectifs nationaux
Consommation d'énergie	-21.4% d'énergie primaire / tendanciel -20% d'énergie finale / tendanciel	- 20% d'énergie primaire / tendanciel
Emissions de GES en 2020	-29.5% / 1990 -34% / 2005	-17% / 1990
Emissions de polluants atmosphériques	PM10 -25% en 2015 / 2007 -39% en 2020 / 2007	-30% en 2015 / 2007
	NOx -38% en 2015 / 2007 -54% en 2020 / 2007	-40% en 2015 / 2007
Production d'EnR dans la consommation d'énergie finale en 2020	29.6%	23%

→ Le SRCAE sera intégré dans le futur SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) à l'horizon 2019.

	Nombre d'installations	Puissance installée
Energie éolienne (données 2012 mises à jour en mai 2014)	0	0
Installations photovoltaïques (données 2012 mises à jour en mai 2014)	26	373 kW
Capteurs solaires thermiques (données mai 2014)	19 m²	-
Chaudières automatiques bois-énergie (données mai 2014)	2	1535 kW
Hydroélectricité (données 2012 mises à jour en mai 2014)	0	0
Hydraulique (données 2012 mises à jour en mai 2014)	0	0
Biogaz (données mai 2014)	0	0

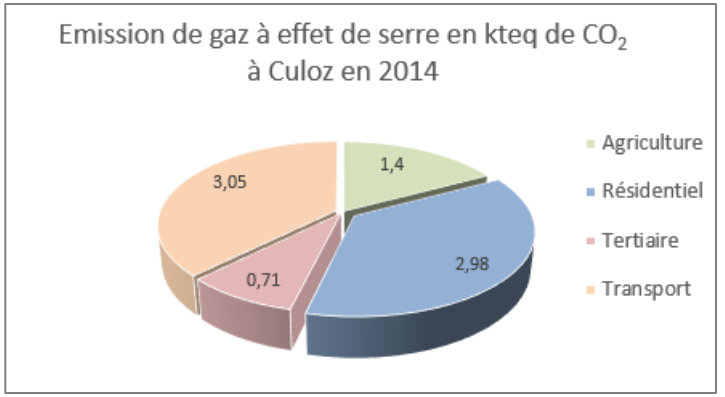

Source : Observatoire de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) Auvergne - Rhône-Alpes

Infrastructures et nuisances sonores

Trafic :

- Les comptages ont été réalisés par le département de l'Ain (mai 2017),
- La RD 904 est la route majoritairement empruntée dans le centre-bourg de Culoz (entre 6000 et 7800 véhicules par jour).

Accidentologie : 17 accidents sur période 2011-2016

- 2 tués, 17 blessés hospitalisés et 6 blessés légers.
- 3 piétons et 1 vélo (3 blessés hospitalisé).

Nuisances sonores :

- La voie ferrée constitue la principale nuisance sonore de la commune de Culoz.

ZONES EXPOSEES AU BRUIT DES GRANDES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
(Lden - période de 24 heures)

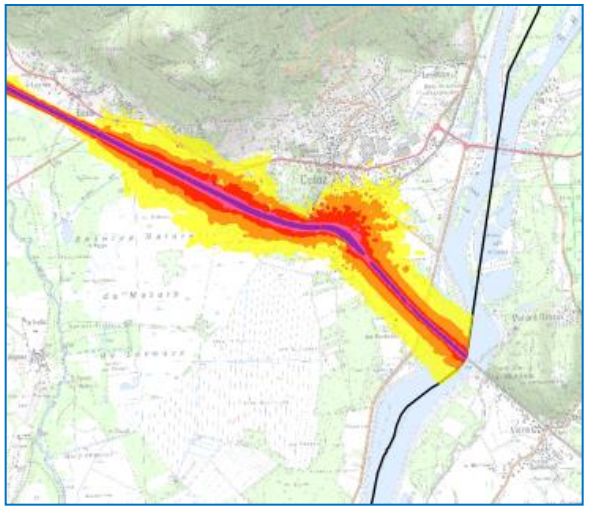

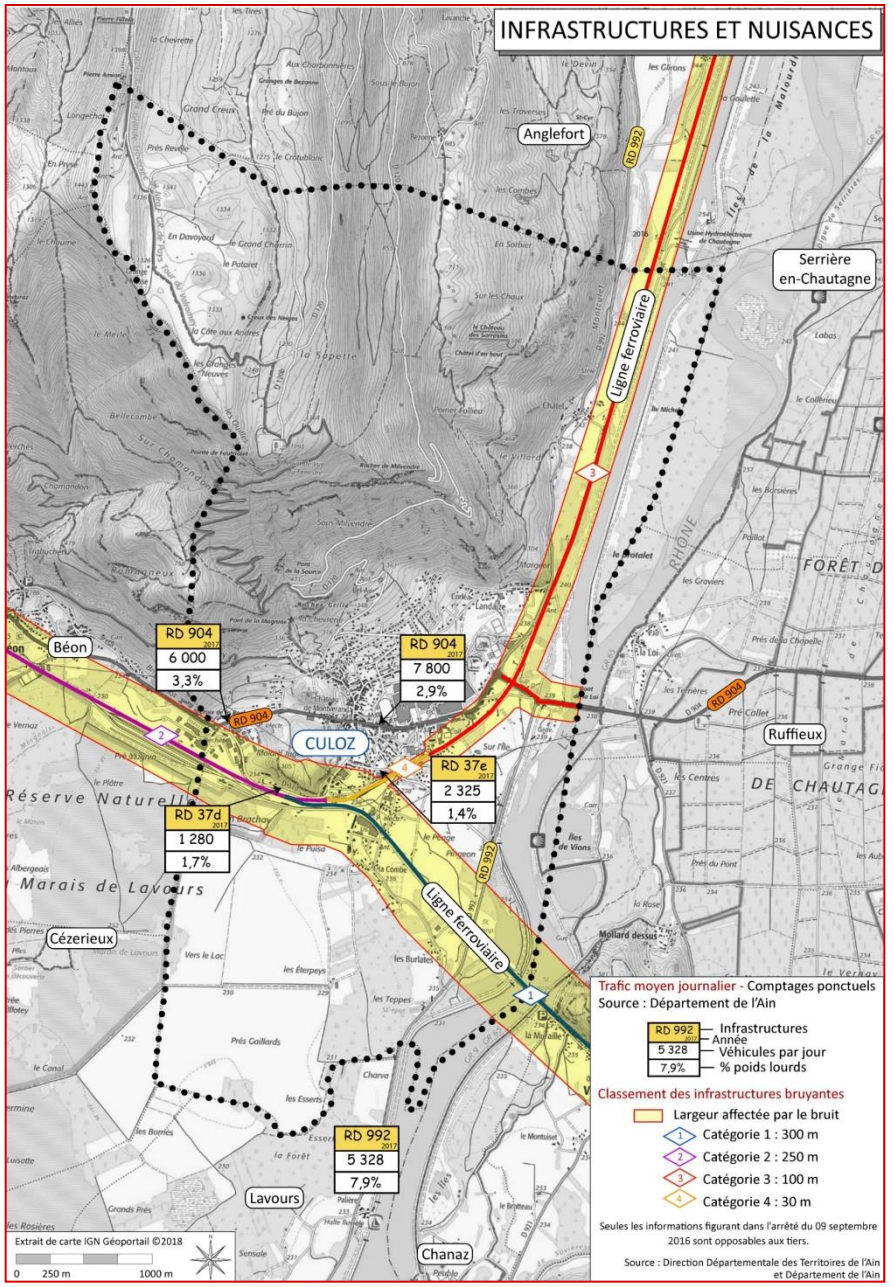

Réseaux et installations classées

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

NOM ETABLISSEMENT	REGIME	STATUT SEVESO
BEGUET SAS	Autorisation	Non
CIAT	Autorisation	Non
GRAVIRHONE	Autorisation	Non
SME (Société Métallurgique d'Epernay)	Autorisation	Non

Sites BASIAS (Inventaire historique des sites industriels et activités de service)

Sites BASIAS à Culoz				
Transport Henri GODET	Léon ABRY	Eugène BOUCHET	SOLEA	Alain DAVOINE
Sté IMES France	SAS CAMBANGE	M.RONDOT	SA PROVENCIA NOVEL	Etablissement Honoré GODET
Léon BRUNET	SNCF	M. Emile Rondot	Elisée Guillard	SA de Beon Luyrieu
SIVOM du Bas Bugey	ETC	SA CULOZ Automobiles	Veuve AQUILLIERE	Sté GRAVIRHONE

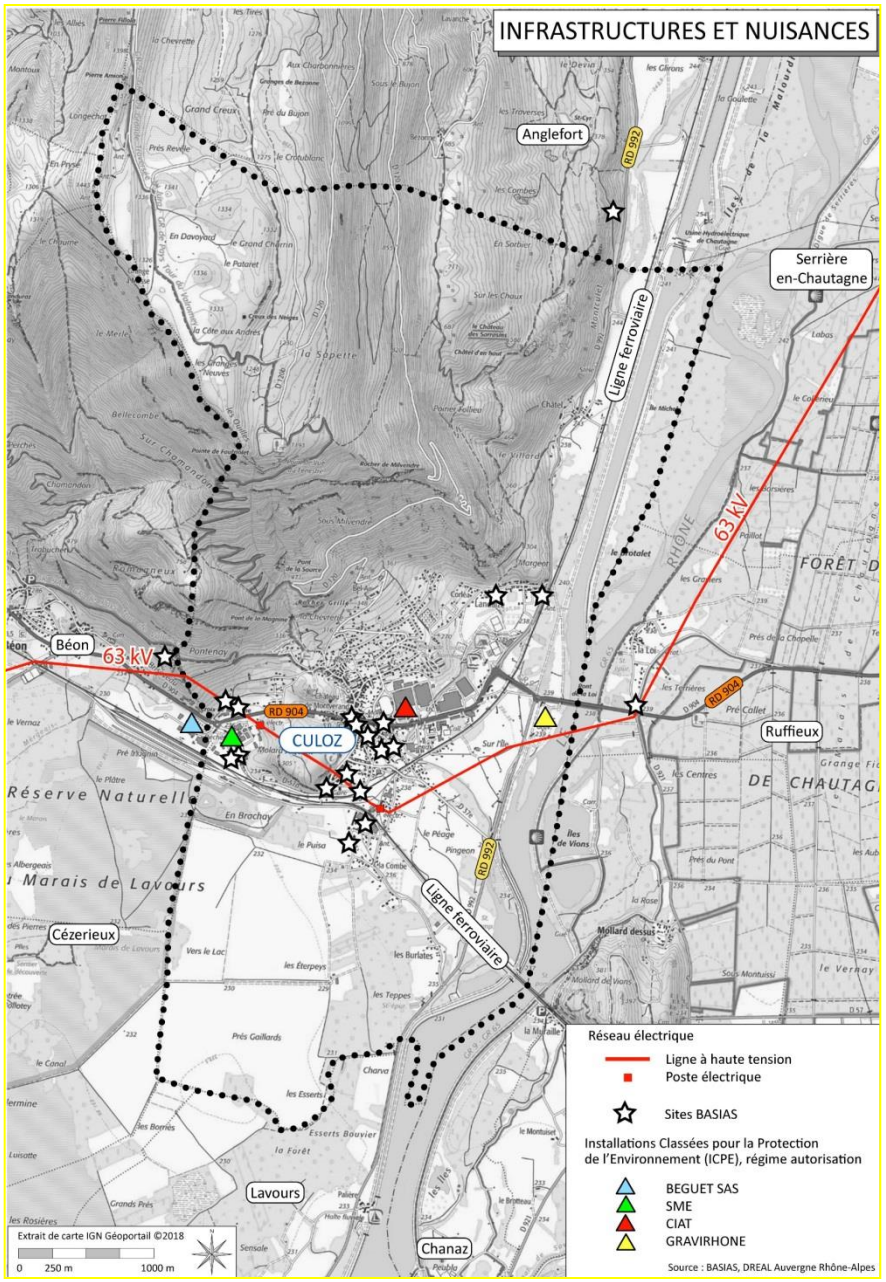

Projet de requalification du tissu urbain

Revitalisation du centre-ville de Culoz

- Chantier qui sera réalisé entre 2017 et 2020
- De nombreux enjeux :
  - Redonner un dynamisme commercial, social et démographique,
  - Sécuriser, pacifier et sociabiliser le centre-ville en redonnant une place aux piétons,
  - Améliorer le cadre de vie et l'attractivité de Culoz,
  - Tenir compte du desserrement genevois et prendre en considération les besoins inhérents à l'augmentation des travailleurs qui empruntent la gare de Culoz en direction de Genève ou de Lyon,
  - Respecter les enjeux du SCOT qui renforce Culoz en tant que pôle secondaire de la CC Bugey Sud.

Centre-ville de Culoz actuel

Projet de requalification du tissu urbain

Autres projets d'aménagements significatifs

- Aménagement du Quartier gare via la Communauté de communes (Maitre d'ouvrage),

- Aménagement du Quartier du Péage avec la construction en 2018 de 24 logements (8 à la vente, 8 à la location + 8 lots à bâtir) et la construction d'une gendarmerie (avec logements) à une date non connue aujourd'hui mais site validé par l'Etat,

- Aménagement de 18 logements sur le site de la gare par un privé (échéance 2019),

- Aménagement de 8 logements dans le cadre du réaménagement du centre-ville.

Déplacements doux et transports collectifs

Ligne ferroviaire

- La gare de Culoz constitue une des gares principales du pays du Bugey. Elle dessert quotidiennement de nombreuses lignes régionales en provenance des principales agglomération de Rhône-Alpes :
  - Ligne Genève/Grenoble/Valence
  - Ligne St-Gervais/Genève/Lyon
  - Ligne Culoz/Lyon
  - Ligne Chambéry/Genève

Transport Bus

- La commune est desservie par la ligne scolaire 143 Chanay/Belley du réseau du département de l'Ain. Elle dessert les arrêts : Gare SNCF, Stade, Crêts, Landaize et Chatel.

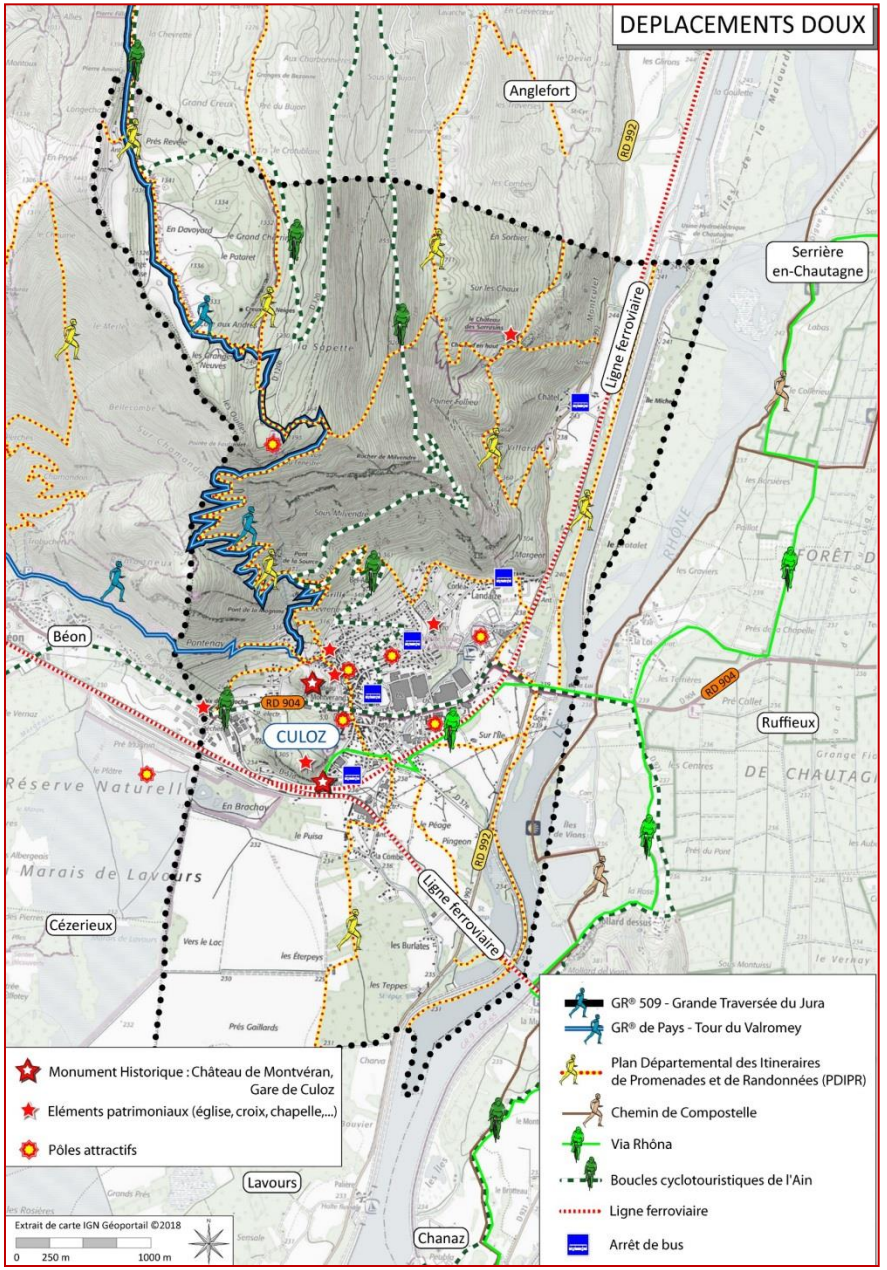

Déplacements doux et transports collectifs

Vélo

- La pratique du vélo occupe une place importante dans la commune notamment avec l'ascension du Grand Colombier, mais également avec les liaisons avec la ViaRhôna,
- La montée est réservée aux cyclistes un samedi par mois en période estivale (7h-15h),
- Les paysages du Bugey constitue un territoire d'expression indéniable aux activités cyclotouristiques.

Randonnée

- Des sentiers de Grande Randonnées (GR®) et inscrits dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR) parcourt très largement la commune de Culoz.
- Itinéraire du chemin de Saint-Jacques de Compostelle le long du Rhône.

Déplacements doux et transports collectifs

Cycliste sur le Grand Colombier

Dates réservées aux cyclistes pour la montée du col

Panneaux de GR® et PDIPR

Cyclistes à l'entrée de Culoz

Sentier sur le plateau du Grand Colombier

Déplacements doux et transports collectifs

Arrêt de bus à Chatel

Gare de Culoz et parking récemment aménagé

Chicane en entrée Est de Culoz (RD 37^{E})

Trottoirs dans le centre bourg de Culoz

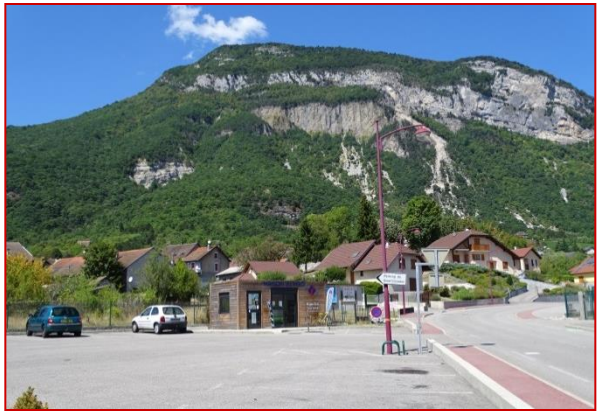

Aire de stationnement
avenue de la gare

Site d'écovoiturage
(base de loisirs)

Analyse paysagère de Culoz

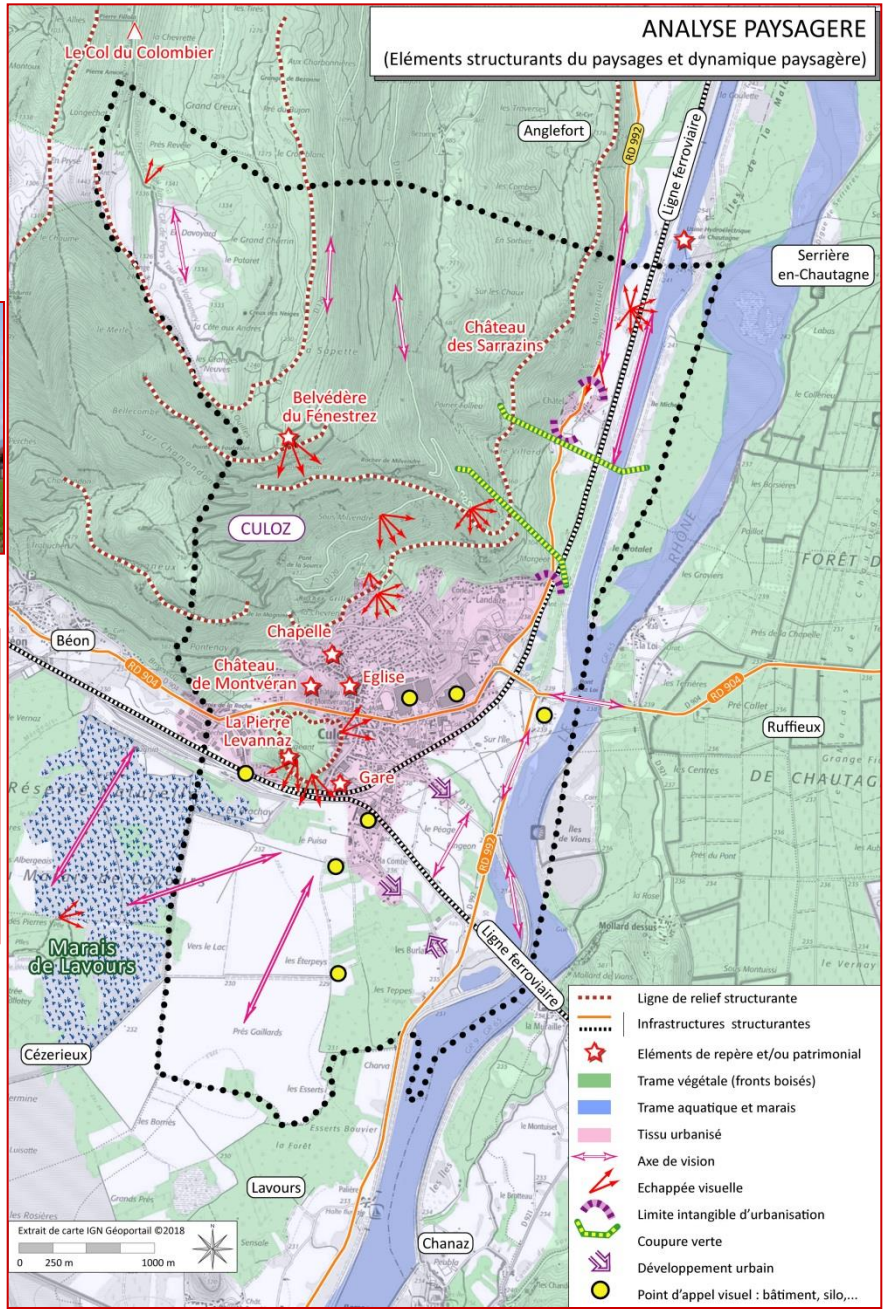

Le patrimoine de Culoz

Le château de Montvéran
et le Grand Colombier en arrière plan

La chapelle de Culoz

La pierre Levanaz
sur le Molard Jugeant

L'église de Culoz
surplombe le centre-bourg

La gare de Culoz

Analyse paysagère

Perception du bourg de Culoz en fonction de la topographie

Axe de grand développement sur la plaine de Culoz depuis le point de vue du Fenestré du Grand Colombier

Panorama sur la plaine de Culoz depuis la falaise de Milvendre

Perception du bourg de Culoz en fonction de la topographie

Vue sur le bourg de Culoz depuis les vignobles de Bel Air

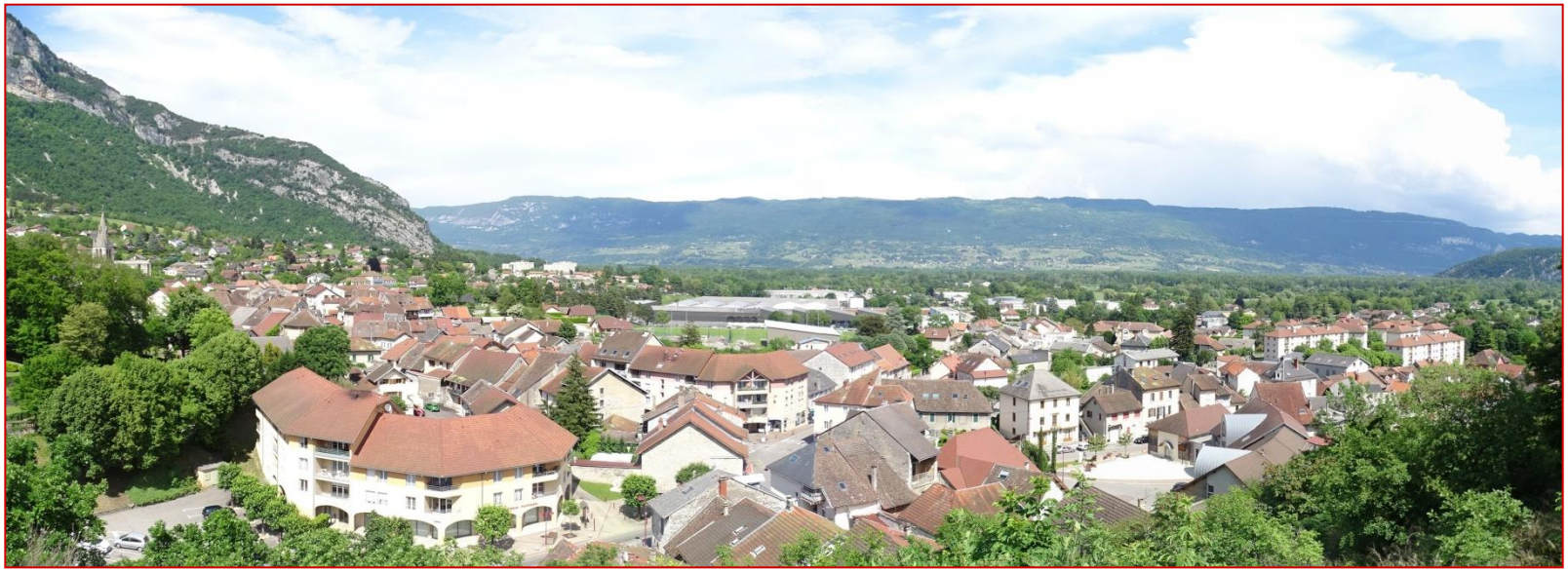

Vision générale de Culoz depuis le Molard Jugeant

Axe de grand développement en direction des prairies sommitales depuis En Davoyard

Ambiance alpestre sur la plateau du Grand Colombier

Perception du plateau depuis la route amenant au col

Ambiance agricole au sein de la plaine de Culoz

Vue du marais de Lavours face au Grand Colombier depuis l'observatoire de la réserve naturelle

Ambiance fluviale de bord de Rhône à sa confluence avec le Verdet et à proximité de la RD 992

Etang du Comte

Lône à l'Ouest de La Rica

Contre-canal

Etang des Esserts

Ambiance générale en bordure des autres points d'eau sur la commune de Culoz

Synthèse des enjeux environnementaux

Les aléas et l'assainissement (à mettre en conformité) sont également à prendre en compte dans les enjeux du milieu physique.

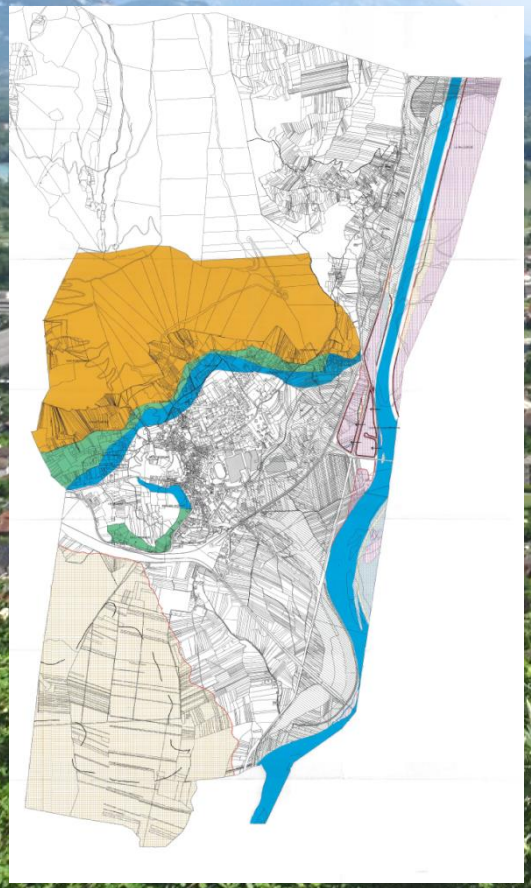

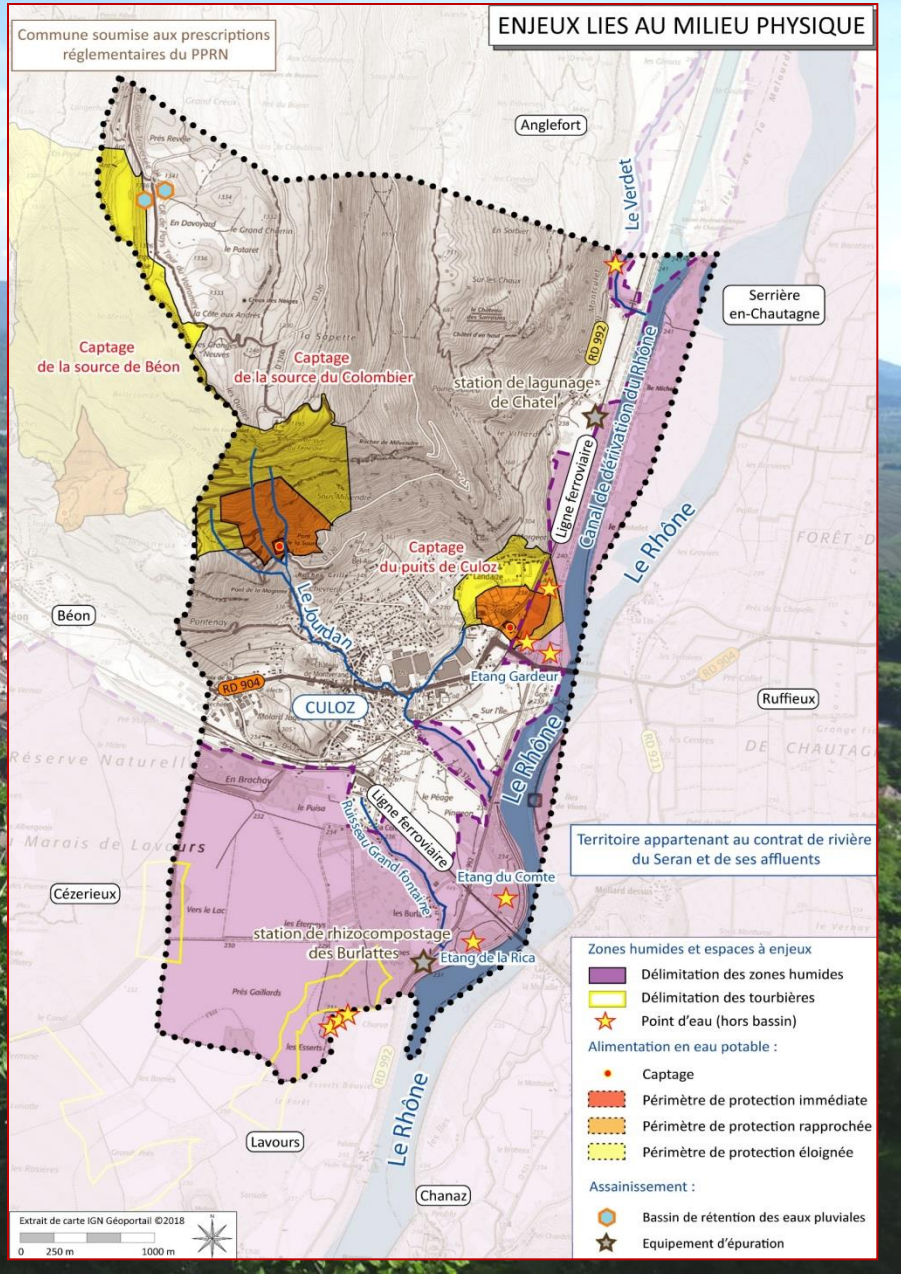

Synthèse des enjeux environnementaux

- Les espaces agricoles et viticoles font également partie prenante des enjeux de milieu naturel (dont les secteurs AOP et d'IGP).

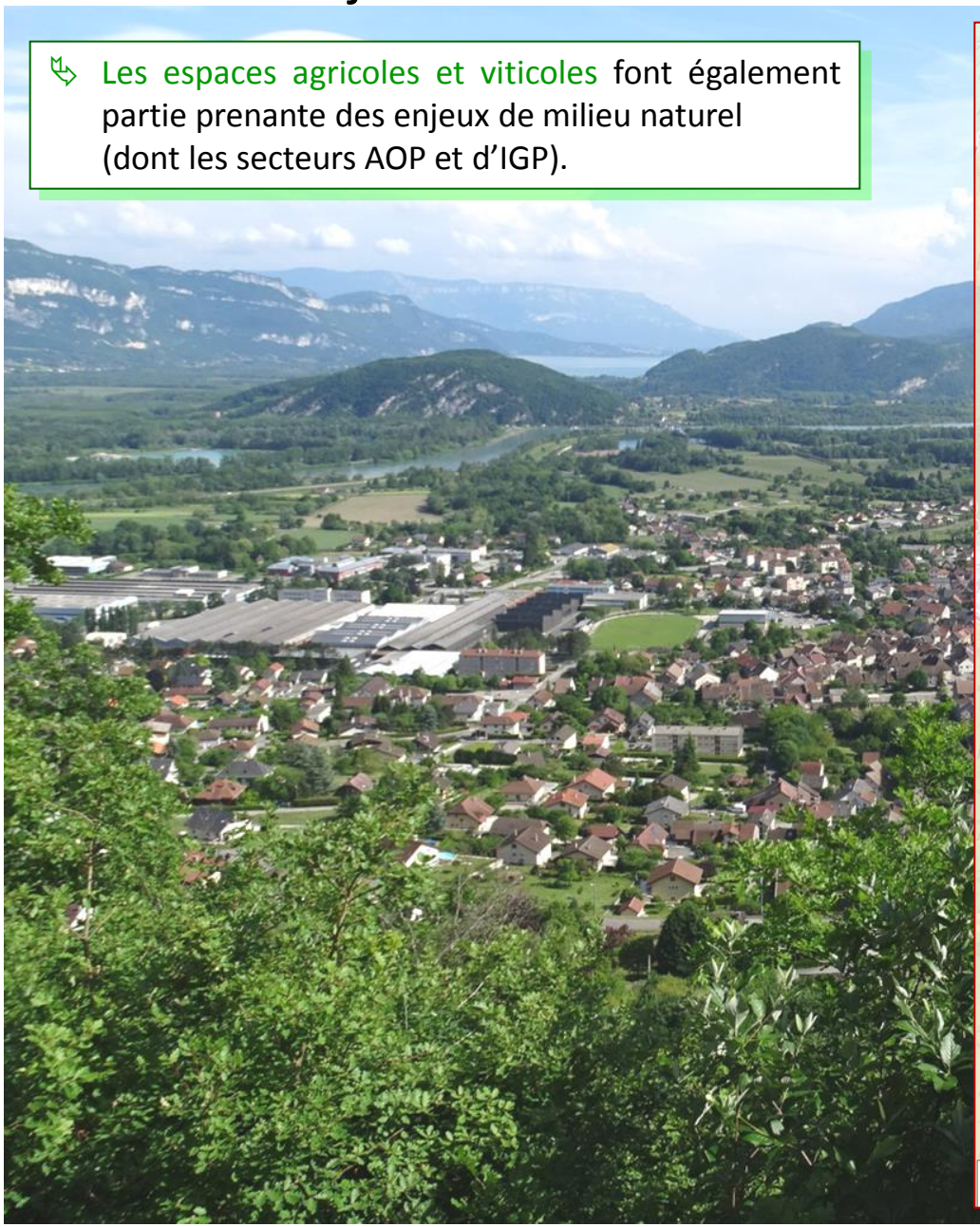

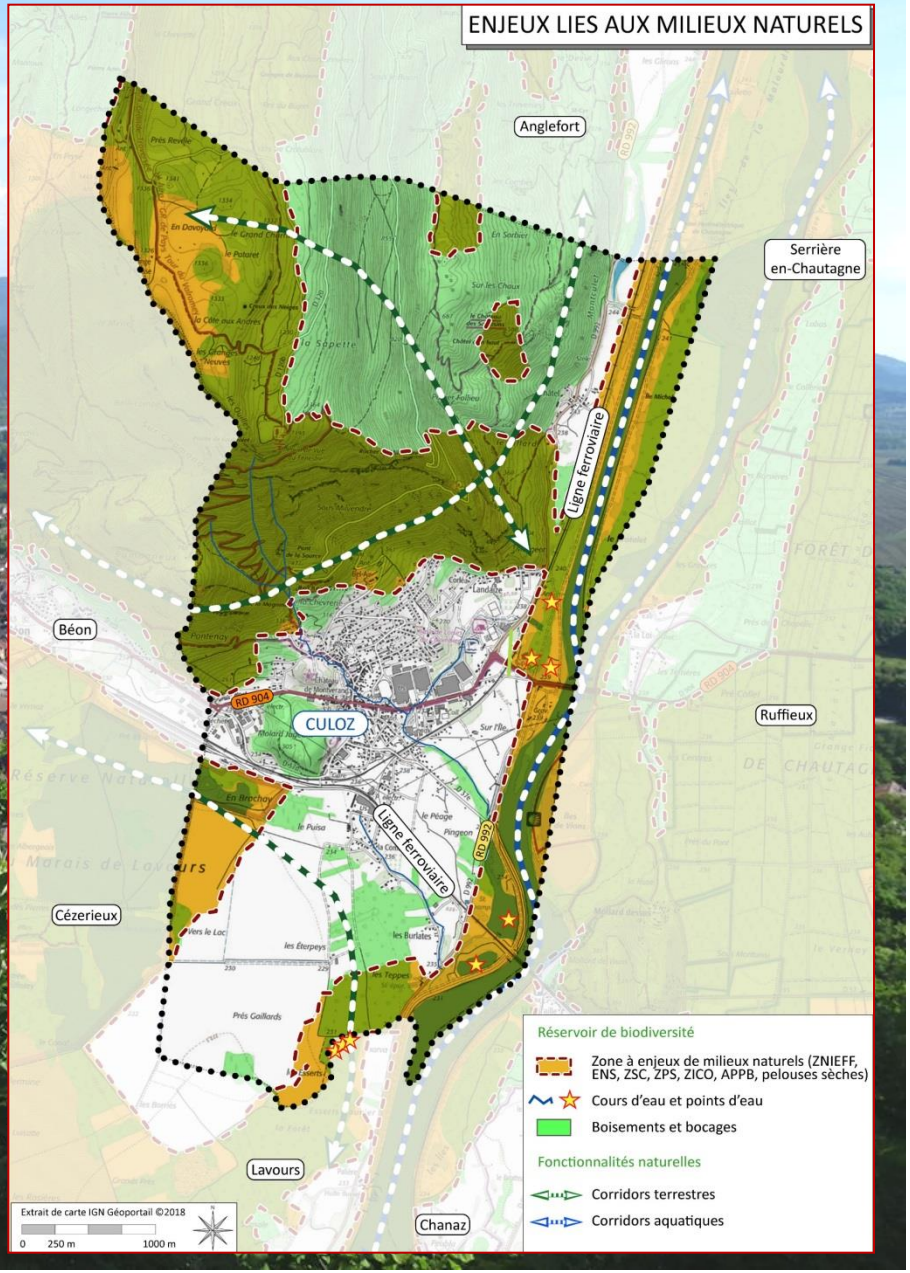

Synthèse des enjeux environnementaux

Les coupures vertes et les limites d'urbanisation constituent des enjeux certains de milieu humain et de paysage.

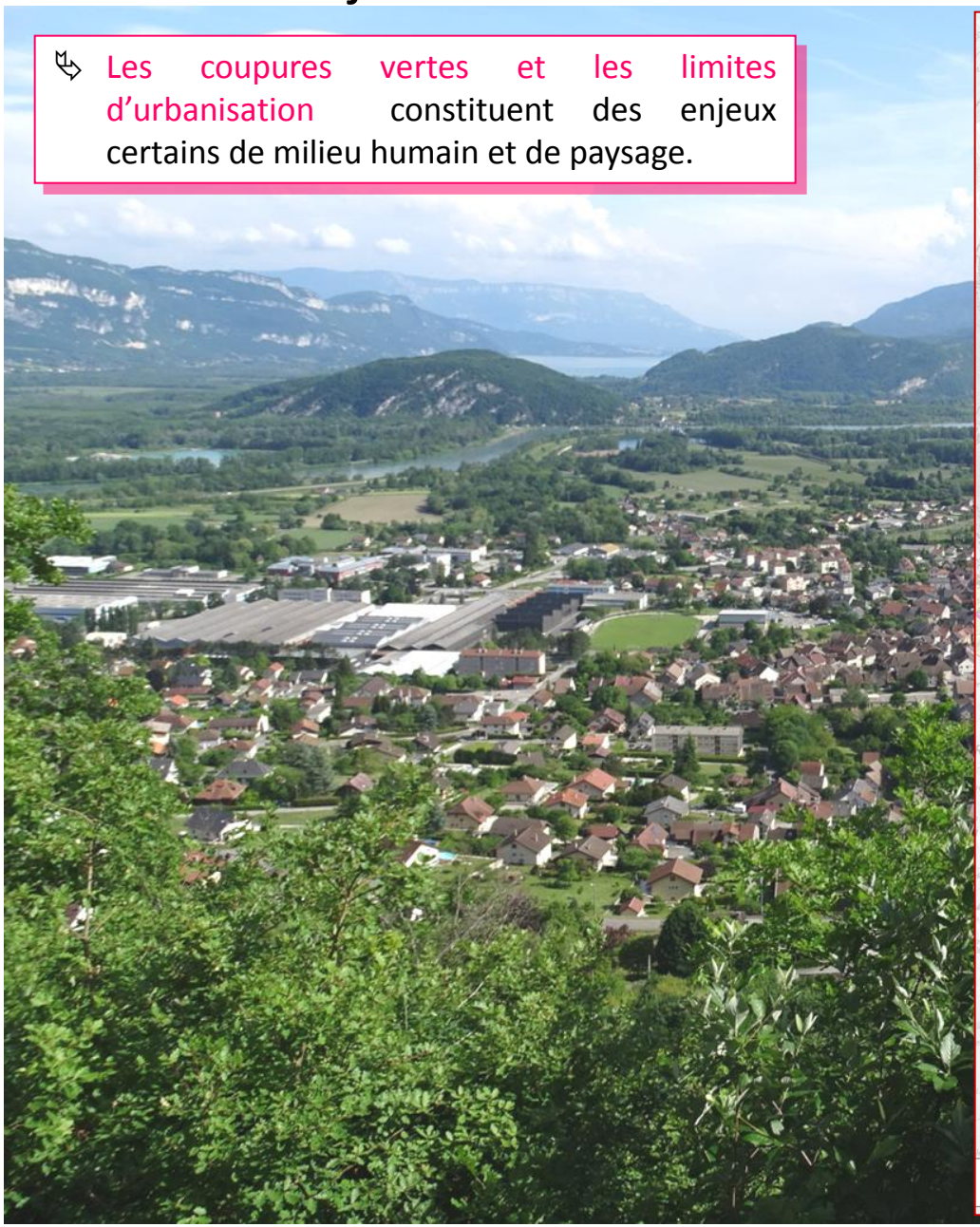

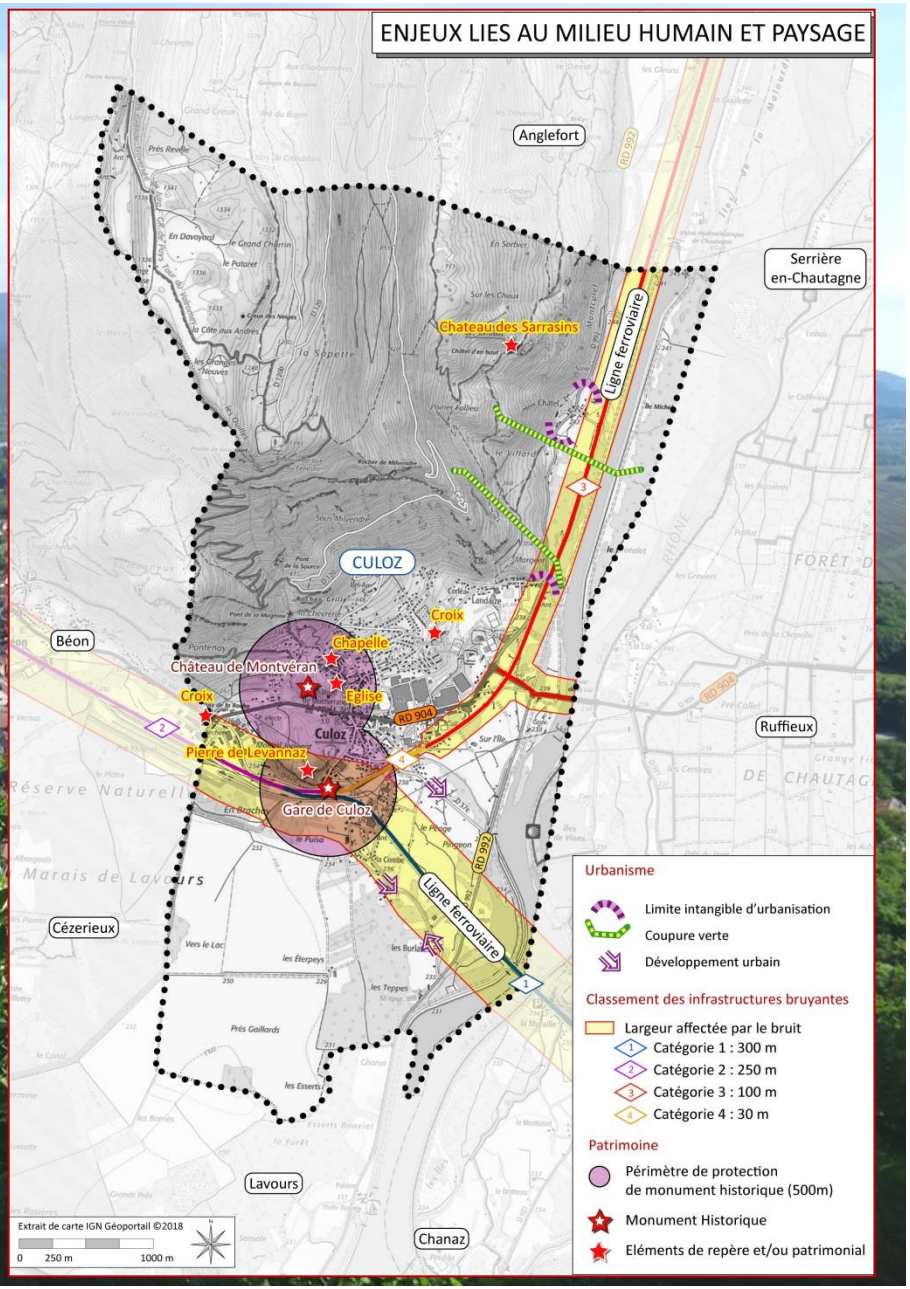

Echanges et discussion